

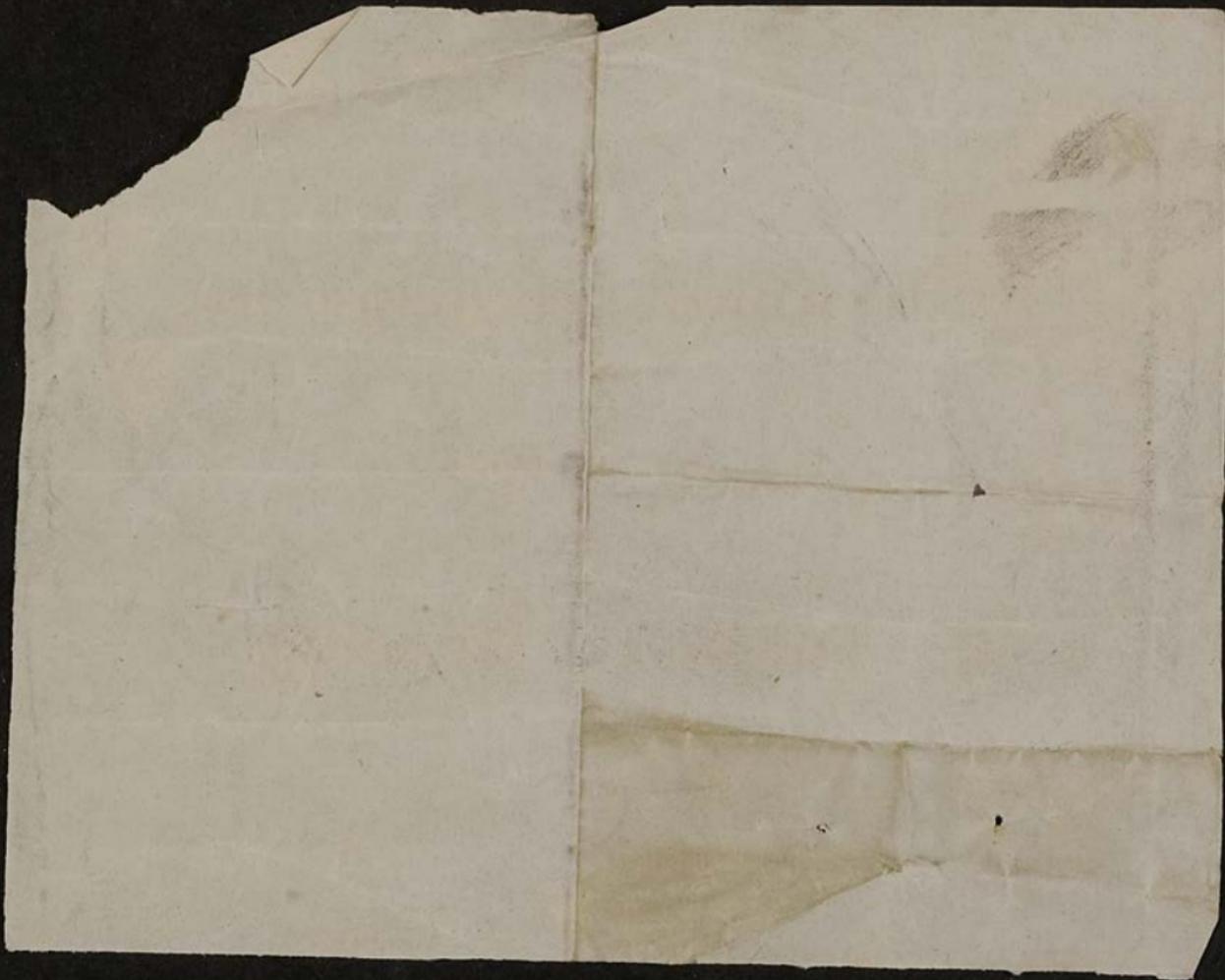
668147, Hautes-Pyrénées = 1876.

Bulletins.

1107

Py

Two letters



ÉLECTION SÉNATORIALE DU 26 AVRIL 1885

---

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

---

M. ~~THEODORE PLANTÉ~~

DÉPUTÉ

Ancien Maire de Bayonne.

3000/100

ELECTION SÉNATORIALE DU 26 AVRIL 1885

---

*61019*

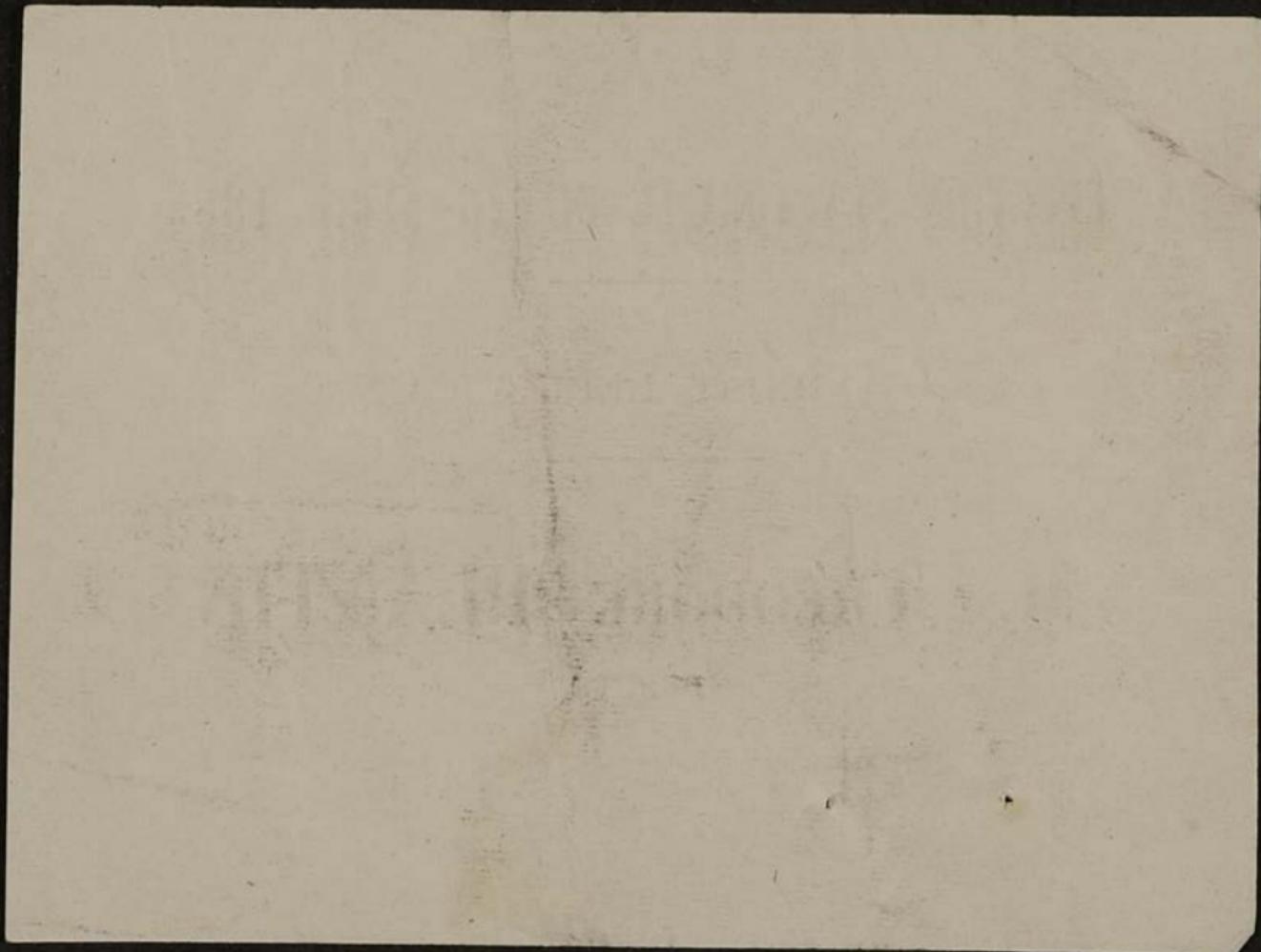
CANDIDAT RÉPUBLICAIN

---

M. THÉODORE PLANTIÉ

DÉPUTÉ

Ancien Maire de Bayonne.

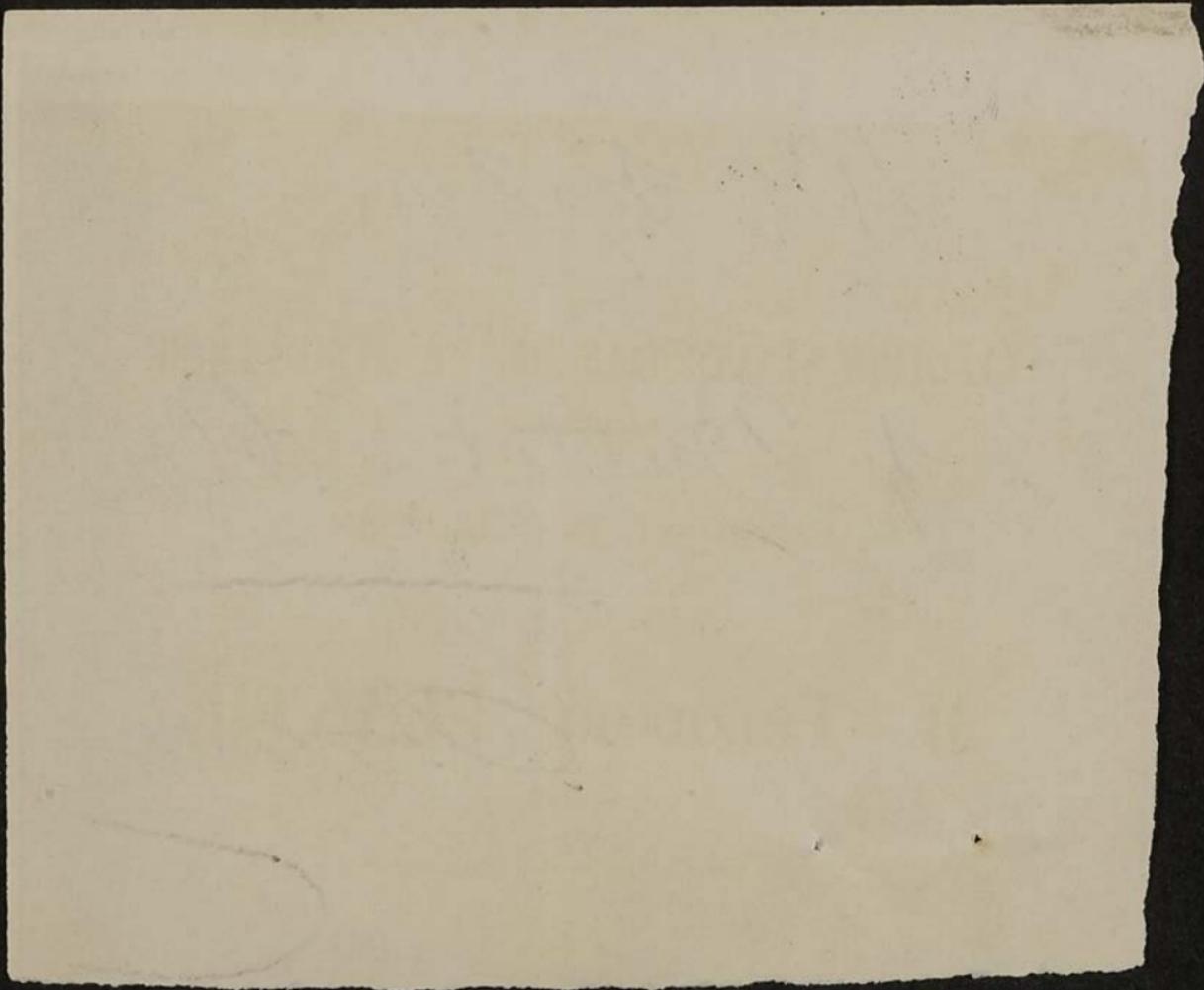


No 20

4<sup>e</sup> Section

1 Bulletin blanc

Bois



1885  
ÉLECTION SÉNATORIALE DU 26 AVRIL 1885

---

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

*M. M. Bourbahiwyaluste*

**M. THÉODORE PLANTIÉ**

DÉPUTÉ

Ancien Maire de Bayonne.

*à M. Sabatier Nogues*

6 am 100

4022

Élection Sénatoriale du 26 avril.

*mul*

~~Général BOURBAKI~~

1  
Election Year to the 31st

1871-1872

Collections annexes au procès-verbal  
de la ~~Commission~~  
P. J. Andrieux

**Élection Sénatoriale du 26 avril.**

---

Élection d'Antoine de 28 ans.

1885  
1885  
ÉLECTION SÉNATORIALE DU 26 AVRIL 1885

---

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

---

M. THÉODORE PLANTIÉ

DÉPUTÉ

Ancien Maire de Bayonne

Arrivé au nombre au même nom  
Pantouy Brona

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 26 AVRIL 1885

---

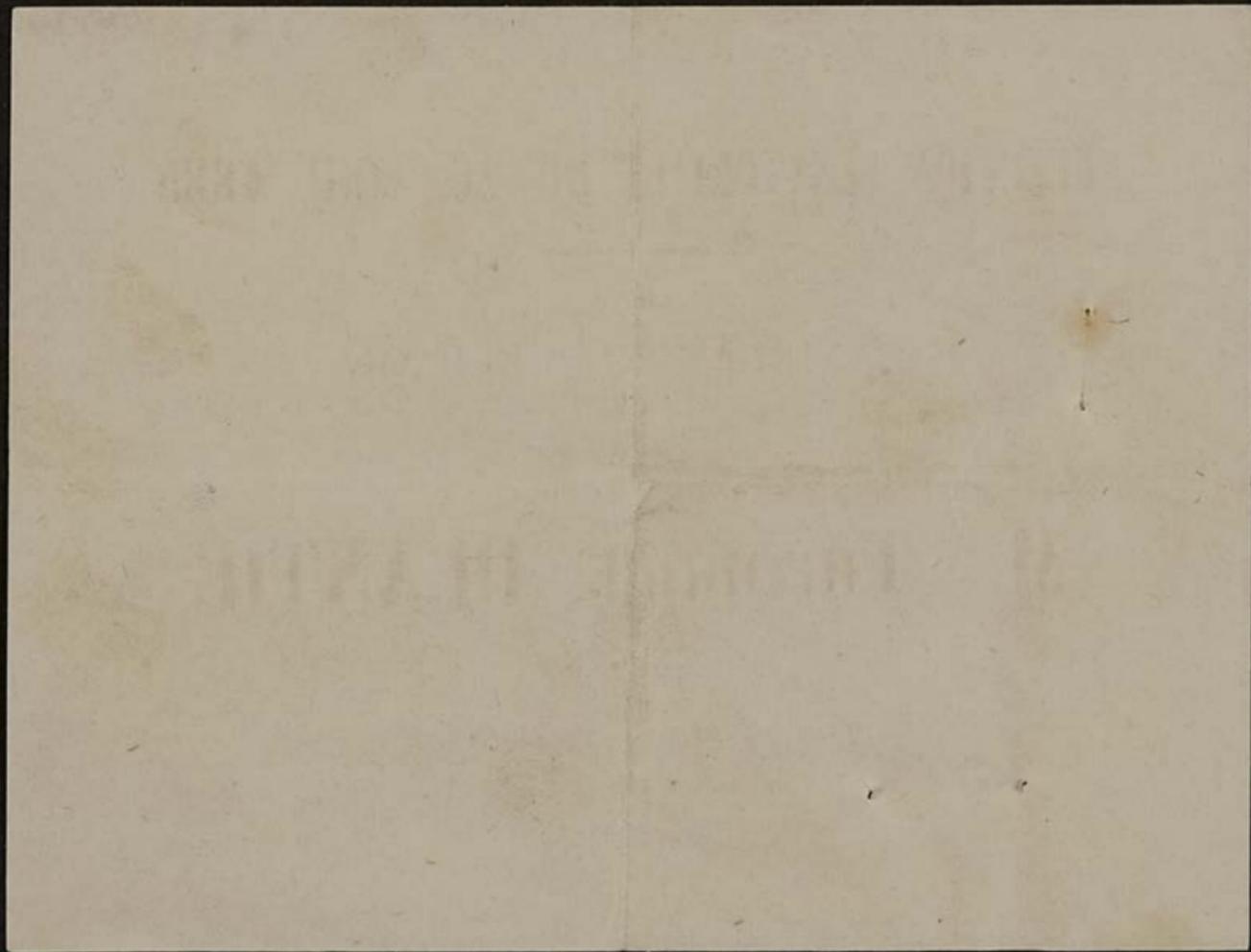
CANDIDAT RÉPUBLICAIN

---

M. THÉODORE PLANTIÉ

DÉPUTÉ

Ancien Maire de Bayonne.



Scrutin du 26 avril 1858.

Election Sénatoriale

Je suis très attaché au Gouvernement  
républicain à la condition d'avoir à la  
tête des hommes capables n'ayant autre  
ambition que le bien-être de la nation et  
bien disposés à protéger le immense  
pour lui conserver sa juste valeur.  
Après qu'il offre les garanties utiles pour  
l'utilité avec fruit et sûreté les capitaines  
d'ordonnance, soit en placement  
de préférence à toute autre genre de  
spéculation. Le candidat républicain  
n'ayant pas donné ces garanties, je vote  
pour le Général Bourbaki

1  
The Court of Claims on  
Lunar Oct 12 1848

Charles J. Webb Esq  
Scriber

John  
Sabatini

T. Webb

Irish

N<sup>o</sup> 26

Ne serais-allez chi' au Gouvernement  
Républ: cain à la condition d'avoir à  
la tête des hommes capables d'ajout-  
er autre ambition quelconque de la  
Nation et bien disposés à protéger  
l'inimitable propriété conférer la just-  
valoir afin qu'il offre le garant  
utiles pour l'utilité au esprit et  
surtout les dépités, soit en achats,  
fait en plus en tant de dépenses  
en tout autre genre de spéculation.  
Neander deux candidats en  
même temps et en tant que garant  
de nos lois.

Les secretaires  
moraux du Bureau -  
Section N° 8

~~Macarone~~ I. Dubon. 2217  
Sind.

Daurand & Dubon  
Grafakata

20/10/18

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
à Tarbes, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous<sup>(1)</sup> *François Dominique Galles* président du tribunal de première instance de 1<sup>re</sup> instance de Tarbes, nous sommes rendu dans la salle du Conseil général tenu à la Préfecture à Tarbes, local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués au département des Hautes-Pyrénées par l'article 2 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Hypolite Pommier</i>	), né le <i>age de 75 ans</i>
M. <i>Jacques Pedelison</i>	), né le <i>age de 54 ans</i>
M. <i>Albert Jouanolou</i>	), né le <i>28 novembre 1846</i>
M. <i>Henri d'Armau de Pouydraguin</i>	), né le <i>14 janvier 1851</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Artaud Louis* ( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote, de la manière suivante <sup>(1)</sup> :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>D</i>	— 230	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<i>E</i>	—	<i>H</i>	— 148 —
3 <sup>e</sup> Section,	—	<i>I</i>	—	<i>L</i>	— 141 —
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. (2) <i>Joucaze</i>
		M. <i>Lasserre</i>
		M. <i>Bonnecarrère</i>
		M. <i>Laurens</i>
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Moulat</i>
		M. <i>S<sup>t</sup> Paul</i>
		M. <i>Balencie</i>
		M. <i>Duboc-Laurence</i>
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Cayabat</i>
		M. <i>Marmouget</i>
		M. <i>Verges</i>
		M. <i>Satour</i>
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Paitié</i>
		M. <i>Pem</i>
		M. <i>Abadie</i>
		M. . . . .
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. . . . .
		M. . . . .
		M. . . . .
		M. . . . .

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	229	229		
2 <sup>e</sup> idem.....	167	167		
3 <sup>e</sup> idem.....	142	142		
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
<i>P. M. = Viseur qui devait voter à la 3<sup>me</sup> section a été admis par erreur à voter à la deuxième</i>				
TOTAUX.....	538	538		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. Adrien	M. Gajalar	M. Dupré	M. Lemaire	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> section.....	229	229	0	130	144	119	88								
2 <sup>e</sup> idem.....	147	147	0	100	100	79	80								
3 <sup>e</sup> idem.....	142	142	0	82	101	67	33								
4 <sup>e</sup> idem.....															
5 <sup>e</sup> idem.....															
6 <sup>e</sup> idem.....															
<b>TOTAUX.....</b>	<b>838</b>	<b>838</b>	<b>0</b>	<b>312</b>	<b>347</b>	<b>265</b>	<b>141</b>								

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	839
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	838
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	838

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	838
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	0
<b>RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.</b>	<b>838</b>
<b>MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>.....</b>	<b>270</b>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
<b>TOTAUX . . . . .</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> section.....															
2 <sup>e</sup> idem.....															
3 <sup>e</sup> idem.....															
4 <sup>e</sup> idem.....															
5 <sup>e</sup> idem.....															
6 <sup>e</sup> idem.....															
TOTAUX.....															

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements:..  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix      été proclamé    sénateur .

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *1* heures après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s *3* à *5*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s *6* à *11*, les feuilles de pointage.

Sous les n°s " à " , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

*[Signature]*

Le Secrétaire :

*[Signature: Giroux]*

Les Membres du bureau :

*[Signatures: M. de la Roche, D. Foucault, H. de la Roche, P. de la Roche, L. de la Roche]*

N° 2.

MODÈLE N° 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

des Hautes-Pyrénées



LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Abadie, Maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Guosac	Meené, adjoint	
2	Abadie, Maire	id	Peyron Jean	
3	Abadie, adjoint	id	Chis Damari, Jean Tera	
4	Abadie, Maire	id	hiir Dubarry, François	
5	Abadie, Maire	id	Luydassieux Labedun, Jean Marie,	
6	Abadie, Maire	id	Moulouy Batmale, Bernard.	
7	Abadie,	Conseillers d'arrondissement		
8	Abadie, François	délégué de la C <sup>m</sup> de Seyrot-Soud	Dupin, Louis	
9	Abadie, Jean Baptiste	id	Adart Carrière, Couperé	
10	Abadie, Etienne	id	Benqué Abadie, Baptiste	
11	Abadie, Laurent	id	Trouley, Adolphe Carrière, Antonin	
12	Abadie, Pierre	id	Castelbajac Dupont, Pierre,	
13	Abadie, Pierre,	id	frichandets filho, Louis	
14	Abadie, Vincent	id	Bouilh de rans Carrière, Marius	
15	Abadie, Maire	id	Vielle aure Organ, adjoint	
16	Abadie, Maire	id	Sere Argilh Caronnan, Jean Marie,	
17	Abadie, Armand	id	Arredets (Louis) Brua, Pierre,	
18	Adnet,	Député.		
19	Alicot, Maire	délégué de la C <sup>m</sup> d'Argelès	Mendaigne	
20	Amaré, Pierre,	id	hauban Dubat, Jean,	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Andrillon, Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Serrières	Carran, Dominique	
22	Andrillon, Maire	id. Chébé	Vapine, adjoint	
23	Anglade, Maire	id. Ardousson	Estade, Jean Pierre	
24	Anthion, Cyprien	id. Uz.	Pire, Marcel,	
25	Arman (d') de Souyraguin	Conseiller Général		
26	Arman (d') de Souyraguin, Propriétaire	délégué de la C <sup>m</sup> d'Aubard	Sentubéry, Guillaume	
27	Arrijaux,	conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
28	Astouevicille Maire	délégué de la C <sup>m</sup> d'Angles	Mengelle, adjoint	
29	Aubiban, Maire	id. Boudiers-Tourn.	Delarney, adjoint	
30	Authenac, Bonifan	id. Fiket.	Latom, Jean	
31	Bacquerie, Lucien,	id. Neuilh.	ferre, Eugène	
32	Balencie,	Conseiller Général		
33	Baradiere, Thomas	délégué de la C <sup>m</sup> de Grout	Gouye, Jean	
34	Baratgin, Maire	id. Lesumy	Pomès, François.	
35	Barat, Maire	id. Bramurague	Ribet, Pierre Jean	
36	Barbe, Pierre	id. Castelnau d. B.	Dufour, Claude, Constant	
37	Barbié, Jean Marie	id. Cot Doustan	Loustean, Noël	
38	Barailhes Maire	id. Guichen	Ury, adjoint	
39	Baron, Thomas	id. Saliban	Manent, Eugène	
40	Barrière, Cyprien	id. Segur	Carrage, Jean Pierre	
41	Barrière, Bernard	id. Hautaget	Dorbessan, Guillaume	
42	Barzun-Digau d'Agman	id. Bours	Cazies, Justin Louis	
43	Bas, Joseph	id. Arizac et Angles	Soulé, Jean Marie	
44	Barcou, Barthélemy	id. Araymones	Castoret, Jean	
45	Bastard (de) Maire	id. Peyranbe	Moulezun, adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Battoue, maire	déleg. de la C <sup>m</sup> d'Arrens	glère, adjoint	
47	Bazergue, maire	id S-Arroman	Castéran, médecin	
48	Baudens,	Conseiller général		
49	Baute, maire	déleg. de la C <sup>m</sup> de Luc	Embarbe, Jean.	
50	Bayle-Gona, Jean	id Gardères	Touyome, Vignau, Fernand	
51	Beccas, Louis	id Mingot	Lucantin, maire.	
52	Bély, Jean	id Caubert	Dubourcau, médecin.	
53	Bénac, maire	id Cabana	Carrière, adjoint	
54	Bergis, Albert	id Maubourguis	Douyau, Eugène.	
55	Berreus, (ou Lema)	id Loryue	Larigue, Jean Marie	
56	Betbeze, Jean Marie	id Puyastou	Ducos, Jean.	
57	Birabent, maire	id S-Laurant	Layoux, François.	
58	Bou, maire	id Gaudens	Journier, Jean Pierre	
59	Bonapou, maire	id Arbest	Loupy, Jean.	
60	Bonnecarrère, Pierre	id Douilhère	flèche, Philippe	
61	Bonnet, maire	id Bernades-debas	Gourques, Armand	
62	Bonnet, maire	id Cadourmi	Courné, Victor.	
63	Bordères,	Conseiller général		
64	Bordères,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
65	Bordes, Julien	déleg. de la C <sup>m</sup> de Gailly.	Carrière, Pierre.	
66	Bouas, Caliste	id Escandoury	Larrie, Louis	
67	Bourie, maire	id Omerg	Moncaup, Eugène.	
68	Bouvet, Raymond	id Carnales	Crabot, Ernest.	
69	Brau, maire	id Blac-Pétra	Carrouge, adjoint	
70	Brau, Henri,	id Gersc	Verdan, adjoint.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Brice-Larré, maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Lustrac	Bourrec, adjoint	
72	Brougues, médecin	id Caixon	Marlier, Louis	
73	Bruzau, Jean,	id Mazerolle	Durroux, Barthélemy	
74	Buxé,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
75	Cabailh, Alphonse	délégué de la C <sup>m</sup> de Pomy	Caillac, Jean-Bernard	
76	Cabardos, Louis	id Barthe	Cebadie, Sévère,	
77	Cabarron, Ben <sup>o</sup> neveu	id Gourgue	Dubarry, Pierre	
78	Cabarron,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
79	Caillhol, Armand	délégué de la C <sup>m</sup> de Sarp	Erey, Auguste	
80	Calamun, Dominique	id Carreau	Leprouton, Constant	
81	Campardon, Jean	id Lamou	Dilhet, Barthélemy	
82	Campassens	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
83	Canielli-Baile,	délégué de la C <sup>m</sup> de Carles	Carrière, Jean	
84	Capblanc, Simon	id Serou	Capblanc, Lucien	
85	Capdeborc	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
86	Capdeville, Maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Louis	Bonaccarère, Jean-Marc	
87	Capdevielle, Armand	id S <sup>t</sup> Martin	Sertilles, Jean-Pierre	
88	Capdevielle, Jean-Marc	id Aspin (Sous)	Cabé, Basile	
89	Carvielhar, D <sup>o</sup> J <sup>o</sup> Marc	id Baynac	Bourdette, Jean-Armand-Dominique	
90	Carvielhar (S <sup>c</sup> )	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
91	Caremy, Maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Partignac	Dubarry,	
92	Carmouze, Jean-Marc	id Pourmarou	L'arrabazroux, Jean-Marc	
93	Carrière, Léopold	id Lubarotte	Mayentier, Paul	
94	Carrière, Jean,	id Layade	Lapramale, François	
95	Carrière-Drele	id Campan	Comé-Laguet	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Carrière Marie	Délégué de la Commune d'Espéche	Sarras, Louis Ange	
97	Carret Marie	id Vilher	Muratté-Larrie, adjoint	
98	Carrieu, Nicolas Michel	id Marsous	Sywillon,	
99	Cartan, Jean Bernard	id Germ (Bord)	Fayrouzelle, François	
100	Cartan, Marie	id Loudrevielle	Sony, adjoint	
101	Cazambou,	Conseiller d'arrondissement		
102	Castaing Marie	Délégué de la Commune de Héres	Labats Polisson	
103	Castelbajac (s) Charles	id Barbazan Ribat	Bruno, Marie	
104	Castelmère (s) Marie	id Labatut	Sabail, Sidore	
105	Castéran Marie	id Troubat	Picot, acanthe	
106	Castet Marie	id Vinas	Fontan, Pierre,	
107	Castet,	Conseiller général		
108	Castex Marie	Délégué de la Commune de Loure,	Antichan, Ferdinand	
109	Casties	id St-Pastous	Larigne,	
110	Caumont, Paul	id Lortet	Latour, Antoine	
111	Caup, Felix.	id Loudrevielle	Fontan Marie François	
112	Cayrey, Marie	id Aygn Arbouin	Laporte, Jacques,	
113	Cazabat Marie	id Lartave	Maille, adjoint.	
114	Cazabat Marie	id Barbazan Ribat	Courtade, adjoint	
115	Cazalas, Dominique,	id Labroc	Delhou, Marie.	
116	Cazalas,	Conseiller général		
117	Cazarre	Délégué de la Commune d'Andus	Depierreis.	
118	Cazaux, Pierre,	id Villefranche	Laporte, Bernard	
119	Cazaux, Marie	id Vielle-Labou	Prunet, adjoint	
120	Cazaux, Marie	id Arzacq d'Arm	Vergery, Sylvestre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Cazeaux	Conseiller général - Député		
122	Cazenave, Justin	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Ousté	Laplagne, Martin	
123	Cazenave, main	id Nestalas	fontan, Louis	
124	Cazenave main	id Lhez	Lansalot, adjoint	
125	Cazenavette, François	id Berberus, d.	Cazenave, Jean	
126	Cazenavette main	id St-Créac	Cazenavette, Marcellin	
127	Cazes main	id Campistron	Cazes, Jean	
128	Cézac	Conseiller général		
129	Cézac-Lahon main	Délégué de la C <sup>m</sup> de Laboubin	fourcade, Antoine	
130	Cézac fils	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
131	Cézac, Vincent	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Artigues	Laborse, Dominique	
132	Certieu, Jaryon	id Estarig	Houyrie, Paul	
133	Certia, Louis	id Castelnou	Lagale, Jean	
134	Charles main	id Sèzac	Saraguet, Jean	
135	Charus main	id Bazus-Aure	Sourat, adjoint	
136	Claverie main	id Antin	Darjat, adjoint	
137	Claverie main	id Labastide	Clavier, François	
138	Colomès main	id Arradon (habitat)	Kaspalle, D <sup>r</sup> Vericon	
139	Colomès main	id Bulan	Lacome, Léopold	
140	Compagnet, Raymond	id Génest	Doulé, François	
141	Corrige, Dorothe	id Mont-Séric	Fony, Bernard	
142	Cortès	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
143	Couyet	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
144	Couyet, Henri	Délégué de la C <sup>m</sup> de Galan	Mailhe, J <sup>u</sup> B <sup>te</sup> Arventin	
145	Couyet, Bernard	id Sabarot	fontan, adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Couget, Célestin	délégué de la com. de Ribaras	S <sup>t</sup> Colombi, Paulin	
147	Couget, maire	id	Lalamaflic	Abadie, Jean, Mari
148	Courrège, maire	id	Vignac	Barthe, adjoint
149	Courtade, adjoint	id	Bernard d'abat	Dazayou, Bernard
150	Courtade, maire	id	Bonniefont	Monlezon, adjoint
151	Courtade, Louis	id	Bourriac	Domac, Dominique
152	Crampe, Louis	id	Artales Saint	Bouerie, Jean Louis
153	Crauste, Jean D <sup>g</sup>	id	Antichan	Gachie, Noël Coats
154	Cuilhé, Jean	id	Trebou	Casterielle, Dominique
155	Cuilhé, adjoint	id	Larmemegan	Laylerge, médecin
156	Cuilhé, Louis	id	Lomné	Duplan, Henri
157	Curie Semblies	id	Urie	Tenac,
158	Dabat, maire	id	Arbat	Larcade, Jean
159	Dabat, maire	id	Marsas	Dabat, p <sup>re</sup> adjoint
160	Dangaix, maire	id	Sublecause	Nabonne, adjoint
161	Dantin, maire	id	Aurichan	Dorgan, adjoint
162	Dantin, Jean Marie	id	Cartha Larmon	Dari, Jean Marie
163	Daresty, maire	id	Odor	Mars, adjoint
164	Darre', maire	id	Lahitte Loupian	Latapic, Joseph, Mengelly
165	Darre', maire	id	Bichou fubelus	Darre', Guillaume
166	Darre', Dominique	id	Arzac adjoint	Ducasse, Jean
167	Darros, maire	id	Ute Big <sup>m</sup>	S <sup>t</sup> Ger, adjoint
168	Darrouy, Simon	id	Jacques	Esudé, maire
169	Dastan, Jean Pierre	id	Espeilh	Guiban, Jean Pierre
170	Daube, Jean, maire	id	Larniquet	Lafferauderie

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Dauphole,	Conseiller général		
172	Daurat, 2 <sup>me</sup>	délégué de la com <sup>m</sup> de Gouez	Verges, Jean Marie.	
173	Davetade,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
174	Délas, Jean Marie	délégué de la com <sup>m</sup> de Burg	Abadie, Marie	
175	Demours d'Auzouan, Alexandre	id Bordes (L.H)	Durand, Bertrand.	
176	Dennin, Louis	id Estampure	Verges, Augustin	
177	Denayssade,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
178	Desbets, maire	délégué de la com <sup>m</sup> de Lihouse	Maispro, adjoint	
179	Desbous	Député.		
180	Desbouts, Napoléon	délégué de la com <sup>m</sup> de Martellon	Duprat, Victor	
181	Despouy, Jean.	id Lannec	Duffau, Valentin	
182	Destade, maire	id Despouy-marie	Clarrie, Paul.	
183	Domecq, Laurentin	id Ollon à Angles	Abadie, Dominique	
184	Dossat, maire	id Cizos	Corraube, Louis	
185	Dousset,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
186	Doustalet, maire	délégué de la com <sup>m</sup> d'Orniche	Lafforgue, Louis	
187	Druène,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
188	Dubarry, maire	délégué de la com <sup>m</sup> de Jarrès	Arrou, adjoint	
189	Dubié, maire	id Omet	Verges, Jean.	
190	Dubois-Laurum	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
191	Dubois, J <sup>m</sup> M <sup>ie</sup>	délégué de la com <sup>m</sup> de Lousmoussou	Cestac, François	
192	Dubois, Basile,	id Lattalle	Sabathier, Napoléon	
193	Dubois, André,	id Uzezon	Monlong, Naimon.	
194	Ducasse, Bernard	id Lamargue-Duham	Maurin, Joseph.	
195	Ducasse, maire	id Uzer	Dubout, adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Ducasse, Jacques	délégué vice C <sup>nd</sup> de Paris	Vignonielle, Michel	
197	Ducau, J <sup>m</sup> M <sup>re</sup> Casse	id	Sabalos, Maille, M <sup>re</sup> Auguste	
198	Ducombs, main	id	Ricaud, Jaromet, François	
199	Ducombs, Bernard	id	Beyole, Abadie, Barthélemy	
200	Duclos, Adolphe	id	Ordizon, Domec, Baptiste	
201	Duclos, main	id	Escomets (Sam), Laspercher, adjoint	
202	Duclos, Eugène	id	Burdin, Dubois, Jean	
203	Ducos, Théophile	id	Bayillat, Conte, Bernard	
204	Ducos, adjoint	id	Cabanis, Mailhe, Alexis	
205	Duffar, Marc	id	Down, Costa, Michel	
206	Duffar, main	id	Monfaucon, Laccase, adjoint	
207	Duffaut, Louis Julien	id	Costas, Senac, Pierre	
208	Duffo	Conseiller général		
209	Duffoure (Ecom)	Conseiller général		
210	Duffoure, Eugène Maurice	délégué vice C <sup>nd</sup> de Juniac	Barthe, Victor	
211	Duffrechon, Jean	id	Bordes, Cazans, Jean Marie	
212	Duffrechon, Bernard	id	Seysignin, Lavi, Pierre	
213	Dufour, Joseph	id	Bon, Antebosse, Dominique	
214	Dulhom, Augustin	id	Arventignan, Casteron, Jean	
215	Dulong, Étienne	id	Loubajan, Vergez, Jean	
216	Dulout, main	id	Loucrup, Dulac, adjoint	
217	Dumestre, main	Subd <sup>é</sup> / Subd <sup>é</sup> d'Idou	Carrier, Jean François	
218	Dumestre, main	id	Harrouy, Larrouy, Guillaume	
219	Dumont, Jean	id	Sarrieu (C <sup>nd</sup> M <sup>re</sup> ), Lacassin, François	
220	Dupouey, Joseph	id	Mascaras, Domec, Jean Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Dupont Médus	délégué de la C <sup>m</sup> de Castelvieilh.	Laporte, Laurent Julien	
222	Duprat, Jean D <sup>g</sup>	id Clairac	Castet, arjout	
223	Dupré	Counciller Général		
224	Dupuy Maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Compiègne	Luzon, Pierre Justin	
225	Dupuy, Jacques Anisson	id	Netter	Sajous, Pierre
226	Duthu, Jacques	id	Aréjan Bar	Micgenille, D <sup>g</sup> Raylac
227	Duthu, B <sup>d</sup> Jean Luc	id	Esparros	Mézailles, Bernard
228	Duthu, Maire	id	Scots	Viau, arjout
229	Dutrey, Paul	id	S <sup>t</sup> Marie	Dutrey, Jean
230	Dutrouilh, J <sup>g</sup> M <sup>g</sup>	id	Salles arjout.	fontan, Nicolas
231	Epony, Bertrand	id	Sost	Tone, Bertrand
232	Esquerre, Sanson	id	Carasteni	Mabias, Mathieu
233	Estrade, Joseph	id	Barvilles	Munes, Bernard
234	Estrade, Omet	id	filipet aux	Estrade, Jean, Bouy
235	Estiéne, Raymond	id	Sarkhan	Mame, Jean
236	fachon, Jean B <sup>te</sup>	id	Toutou	Mourmat, Jean Marc
237	fachon, Ambroise	id	Lagyre	Dastique, Jean
238	fayet	Counciller d'arrond		
239	ferrani, Jean,	délégué de la C <sup>m</sup> de Ardeysson	Ducasse, Jacques	
240	ferrère, Jean,	id	Alhen	ferrère, maire.
241	ferrère Maire	id	Maulion B <sup>te</sup> ,	Ousset, arjout
242	fisse, Raymond	id	Armentente	fontan, François
243	fisse, Maire	id	Mout	Dombernard-Lafont, Joseph
244	fittère, Maire	id	Betpuy/Cast	Dubarry, instituteur
245	fontan, Jean,	id	Lizos	ferrani, Dominique

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	fontan, J <sup>us</sup> Barthé	délégué de la C <sup>m</sup> de Génères	Verrier, Jean Cambis	
247	fontan,	Conseiller général		
248	forcade main	délégué de la C <sup>m</sup> de Bernadets de l'Est	Sarranica, Dominique	
249	forque, Raigue,	id. aspi (arron.)	Verrier, Jean Nestand	
250	forque adjoint	id. Neyside J <sup>us</sup>	Goussier, Jean, Camé	
251	formier de l'ary	id. l'ary.	Rey, Jean, Sébosc.	
252	fortassin, J <sup>us</sup>	id. Créchets	Mourenble, Jean,	
253	fouga, Dominique	id. Guibon	fière, main	
254	fouran,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
255	fourcade, Bernard	délégué de la C <sup>m</sup> de Saubertan	Ducor, fauchin	
256	fourcade, Joseph	id. Gondou	Carrie, Jean Baptiste	
257	fourcade, phéméin	id. Courmay	Mailhon, gressé.	
258	fourcade, J <sup>us</sup> Marie	id. Dommaragon	Bicaud, Jean Pierre	
259	fourcade, Antoine	id. Soulan	Aspe, Gérard	
260	fourcade, Bernard	id. Oze	Proux Henri	
261	fourquette, O <sup>me</sup> main	id. Lamarye G. B.	Capdeville, Jean, adjoint.	
262	fournou, Jean	id. Luz	Forcamidan, J <sup>us</sup> Marie	
263	fourtet.	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
264	franchieu (s) Robert	délégué de la C <sup>m</sup> de Larcegen	Lalanne, adjoint.	
265	franchieu (s).	Député.		
266	flichou.	délégué de la C <sup>m</sup> d'Orignac	Serein, Jean Saliquet	
267	Gachatin, J <sup>us</sup> B.	id. Lès	Paysson, Paul.	
268	Gaje, J <sup>us</sup> deon	id. Gausson	Duffichou, Nonface	
269	Galan, Grigore	id. Arizans avant	Bis, Thomas.	
270	Galin, main	id. Moulins V. de	Bas, adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Garlin, Janyon	délégué de la c <sup>m</sup> d'Arzac	Ducaste, Sylvestre	
272	Gardey, maire	id	Liac	Gélanus, Antoine fils
273	Garniel, J <sup>m</sup> F <sup>m</sup>	id	Sathu	Faye, Louis
274	Gaspatou, Jean	id	Gen	Dusseem, Pierre
275	Gasset, maire	id	Castillon	Lapierre, Jean
276	Gaye	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
277	Gerbet, maire	délégué de la c <sup>m</sup> d'Arzac	Dubarry, Mermod	
278	Gey, Christophe	id	Lansac	Sarramea, Bernard
279	Gouaux, Napoléon	id	Jézou	Foque, Charles
280	Gourque, maire	id	Bugard	Montezun, Dominique
281	Grayde, Jean	id	Bazet	Sonye, Germain
282	Grayde, Jean	id	Amier	Péru, Pierre
283	Gremet J <sup>m</sup> Motin	id	Gazare	Lape, Guillaume
284	Grimle, Jean Joseph	id	Bourc	Grimle, Jean Marie
285	Kourcade, Janyon	id	Gey-Argelin	Abbadie, Pierre
286	Kourcade, maire	id	Jalos	Orat, arpent
287	Kourcadet, Laurent	id	Sers	Arrien, Henri
288	Kourmarette, maire	id	Agzac St	Lannes, Jean Pierre
289	Jeze, Noël	id	Guzere	Far, Jean
290	Jouanne, Jean	id	Vielle-Louron	Bonquillien
291	Jouandou, Claude, maire	id	Juillan	Viscars, Jean Marie
292	Jouandou	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
293	Jourdanet, maire	délégué de la c <sup>m</sup> d'Arzac		Saller-Baluz, arpent
294	Labat, maire	id	Laban	Debat, Médard Gabriel
295	Labatut, Félix	id	S <sup>t</sup> Pé	Balencie, Fédre

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296	Labeysie, maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Pauillac	Labarthe, adjoint	
297	Labit, maire	id Vizos	Mageste-Cajenave, Jean Marie	
298	Laburthe, maire	id Lousmoussarie	Dupoux, Dominique	
299	Lacade,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
300	Lacaze, Hippolyte	délégué de la C <sup>m</sup> d'Arzac	Lapicq, Alfred	
301	Lacaze, Jean Marie	id Laran	Dumouss, Prosper	
302	Lacaze, Paul	id Labitte (Lacaze)	Courdegen, maire	
303	Lacome	Conseiller général		
304	Lacoste, Jean	délégué de la C <sup>m</sup> de Rabastens	Clouze, Joirey	
305	Lacoste, Jean Baptiste	id Villeneuve	Bonnet Carrin, Pierre	
306	Lacoste, Henri	id Gode	Perrissier, Henri	
307	Lacour, D <sup>g</sup>	id Maron	Chéreau, Jean Marie Régis	
308	Lacour, Jean	id Muguer	Cardan, Maxime	
309	Lacrampe Vidal	id Oudon	Crampé, Jean Marie	
310	Lacroix, David	id Libiran Jac	Cazathun, Jean	
311	Laffitte, Pierre	id Larrente	Molonyuet, Jacques	
312	Lafforgue, Louis	id Moulidou	Abadie, Sylvestre	
313	Laffranque	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
314	Lafitte, Barthélemy	délégué de la C <sup>m</sup> d'Arzac	Delort, Bernard	
315	Laforgue, François	id Capren	Chubac, Dominique	
316	Layleyze, D <sup>g</sup>	id Braye	Layleyze, Jean Marie	
317	Layleyze, Baptiste	id Sartabon	Soraprou, Paul	
318	Laguer, maire	id Bouyferre	Chéreau, adjoint	
319	Lahaille, maire	id Reurt	Seguin, Jean Marie	
320	Lalague, Ovide	id Loubon	Lalidès, J <sup>m</sup> Victor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Lamarque, main	délégué de la c <sup>m</sup> de Bayard	Lauzin, Auguste	
322	Lamarque, main	id Sarrouilles	Lamon, Jean Baptiste	
323	Lamarque, Gilbert	id Amerson Camon	Baylac.	
324	Lamon, main	id Maunson	Sabathier, Philippe	
325	Lafeyre,	Conseiller général		
326	Laporte, Paul.	délégué de la c <sup>m</sup> de Sarria (Sab)	Lattille, main	
327	Laporte, Sylvain	id Fichard	Délar, Jean Pierre	
328	Laporte, J <sup>m</sup> / J <sup>re</sup>	id Tugé	S-Martin, Jean main	
329	Laporte, main	id Nouillan	Taxie-Dujac	
330	Laporte, main	id Mounoulans	Rémes, adjoint	
331	Laporte, Philippe	id Péré	Péri, Jean Marie Loupé	
332	Larboust (re) Urbain	id Belbeze	Caillet, Bernard	
333	Larbouse, Denis.	id Gayan	Barthe, Dominique	
334	Larrie, Pierre.	id Marguerie	Sensarmou, Jean.	
335	Larrey, Etienne	id Richac	Lie,	
336	Larrieu, Joseph	id Madiran	Dabat, Victor	
337	Larrieu, Jean Pascal	id Auribar	Castéra, Gabriel.	
338	Larcurelles, Oren.	id Ferreris	Arrecquis, Joseph.	
339	Lassalle, Raymond.	id Vieg.	Suberville, Germain	
340	Lasserre	Conseiller général		
341	Lattus, Bertrand	délégué de la c <sup>m</sup> de Cambon	Vestier, Pierre	
342	Latapie main	id Estirac	Boisson, Jules.	
343	Latapie	id Louren.	Duffau.	
344	Latou	Conseiller général		
345	Launet,	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
346	Laurence, Jean	délégué de la C <sup>m</sup> d'Orvix	Esquerre, José, Mathieu	
347	Laurens, Marie	id. Chelle de bar	Dufour, Joseph	
348	Laurens, Marie	id. Bartès	Parquins, adjoint	
349	Lavigne, J <sup>m</sup> s	id. Lanne	Deffis, Jean	
350	Lavigne, D <sup>g</sup>	id. Louey	Bayer, Dominique	
351	Lay, Charles	id. Zyamp	Dupelle, Erenud.	
352	Lay,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
353	Lazerle, Valentin	délégué de la C <sup>m</sup> de Semai de mar	Carmouze, J <sup>m</sup> Nouvelé	
354	Layré-Duffau, Césaire	id. Lajos	Cardetier, Thomas	
355	Léotard (de) Charles	id. Colbruyon	Cayserille, Jean	
356	Lescure, Marie	id. Barbauchen	Lacassagne, adjoint	
357	Leroux, Jean Louis	id. Noalin	Bayer, Basile	
358	Lhez, Marie	id. arte	Pecantes, adjoint	
359	Louca, Philippe	id. Viscos	Crampé, Jacques	
360	Maignac, Germain	id. Doc Sillun	Abbadie, Marie	
361	Maignac, Jacques	id. Lau Galayon	Mugnier, Jean Marie	
362	Magnon, Marie	id. Buzon	Larcade, Léonin	
363	Mailhe, Jean Marie	id. Vidou	Mac, Bernard	
364	Mailhe, Paul	id. Devèze	Setze, Jean, Cap <sup>m</sup> en ret. nat.	
365	Mailhe, Marie	id. Mornon	Deffis	
366	Mailhe, Jean	id. Suby Notre-Dame	Larié, Jean Bernard	
367	Mailhet, D <sup>g</sup>	id. Artiguen	Arrou, Pierre	
368	Mailho, Marie	id. Layrauge	Foran, Joseph	
369	Mailles, Gabriel	id. Soliac	Soulié, Jean Pierre	
370	Majeste, Marie	id. Cheust	Carac, Victor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
371	Manet, Jacques	délégué de la C <sup>me</sup> de Viger	Soler, Jean	
372	Manuort, Jean.	id	Thomou-Népoter, Marie	
373	Marcassus, Jean	id	Montguyon Ricard, D <sup>me</sup> cadet	
374	Marcin, main.	id	Villemaur Sabathier, Louis.	
375	Marmuyer, main	id	Lespouy Lacay, Jean	
376	Marsan, Naptote	id	Aulou Ferras-Ley Etienne	
377	Martolan, Edmond	id	Singos Abadie, Etienne	
378	Massoure, main	id	Salgos Caprieulle, Jean-Marie	
379	Maumus, D <sup>me</sup> Jean.	id	Foutrailles Dupréhou, Jean-Marie.	
380	Mauran, main	id	Labazac Cazari, George.	
381	Mazoué, main	id	Mouastrou Fontan, Adolphe	
382	Médus, Jean <sup>me</sup>	id	Coussan Lintz, Bernard	
383	Meyelle, main	id	Mer-Gorden Cazans, Antonin	
384	Meyelle, main	id	Germe Mazoué.	
385	Mérens (se)	Conseiller général		
386	Mérens (se) Paul	délégué de la C <sup>me</sup> de Seuz.	Darrouy, Adolphe	
387	Mérens (se) Alceste	id	Sacour Carteron, Marie	
388	Miégeville, J <sup>me</sup> Louis	id	Bourrip. Sellary, François	
389	Molouquet, main	id	Vidouze Navies, Jean-Marius	
390	Montestieu, main	id	Villeras, O. B. Larnaque, Jean.	
391	Monferran, main	id	Escala Lay, Guillaume	
392	Montagnan,	Conseiller général		
393	Moussot, François	délégué de la C <sup>me</sup> de Thémur	Lafaye, Jean.	
394	Mazère, Jean-Marie	id	Villelongue Laffont, Girard	
395	Mothé, Louis, main	id	Aurensan Boyta, Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
396	Moulat, J <sup>m</sup>	Délégué de la commune de Ménéac	Cazavan, Étienne	
397	Mouren, main	id	ad <sup>e</sup> Mounic, Augustin	
398	Munes, Gabriel	id	Boulaygue	Armaty, Jean
399	Nadau, Cajan, D <sup>e</sup>	id	Esquiro, L <sup>e</sup> rie	Rivière, Jean Louis
400	Navarret, Firmin	id	Gay, Augustin	Domec, Basal
401	Nareilhan, main	id	Ajasson	Hériart, Adrien
402	Nogue, J <sup>m</sup> Paul	id	Vella	Chal, François
403	Noguis, main	id	Luzur	Caydeville, Jean
404	Noguis, main	id	Argelès (Bage)	Lapière, Jean Louis
405	Noguis, J <sup>m</sup> Pierre	id	Bize	Dalton, Laurent
406	Noguis, main	id	Leich	Dulhon, Baptiste
407	Noguis, main	id	Gay	Mengelle, Louys J <sup>m</sup> P <sup>m</sup>
408	Oustau	id	Uhan	Porte, Dominique
409	Ozun, J <sup>m</sup> Pierre	id	Hécher	Carrière, Delphin
410	Pagan, Cassin	id	Puntou	Moussot
411	Pailhé, main	id	Maurequin	Dubarry, Adrien
412	Pales, Étienne	id	Lombès	Grenier, Prestreud
413	Payette, Pierre	id	Castelnau-Mon	Rados, Bernard
414	Pédarribes, J <sup>m</sup>	id	Escaumets	Péti, Jean
415	Pédebidou	Conseiller général		
416	Penaïque, J <sup>m</sup>	Délégué de la commune de Pradon	Darpet, Jean	
417	Pène, Ambrose	id	Mouton Mayrac	Arjajan, Victor
418	Pène, Ambrose	id	Gripou	Pouys, Pierre
419	Pène, main	id	Luzagut	Duffo, Adrien
420	Pène, Dominique	id	Graillhan	Leyro, Jean Pierre

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
421	Téré, Michel, maire	Délégué de la C <sup>m</sup> de Massanaud	Bugnot, François	
422	Téré,            maire	id            Belles	Béqui, adjoint	
423	Térés, B <sup>m</sup>	id            houydet	Beulet, Cluse	
424	Térus,	id            Salle ayelin	Bois, Jean Marie	
425	Teyret, Jean, Ollau	id            Barry	Baron, Pierre	
426	Teyriga,           maire	id            Arque	Labat, adjoint	
427	Teyrouset, Simon	id            Barlet	Tarquine, Vil.	
428	Teyrus,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
429	Thace,           maire	Délégué de la C <sup>m</sup> de Sabassan	Arrière, adjoint	
430	Thautat,           maire	id            Ratsier	Largaller, adjoint	
431	Thauté, Jean	id            St-Lanne	Dartigueuats	
432	Thautis, Jean,   maire	id            Bigois	Malaplate, Dominique	
433	Thomé, Louis	id            Sutte	Fournier, Marie	
434	Thomé,	Conseiller général		
435	Thomian, Hippolyte	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Arcun	Poussin, Dominique	
436	Thomé, Jean	id            Mazouan	Droth, Jean	
437	Thote,           maire	id            Ozon	Sailhé	
438	Thotpan,           maire	id            Lacour	Maupont, adjoint	
439	Porterie,           maire	id            Sabastie	Porterie, Clément	
440	Porterie,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
441	Touey,           maire	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Althier	Proquet, adjoint	
442	Touyat,	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
443	Toustalet,           maire	Délégué de la C <sup>m</sup> de St-Jean	Mouret, Antoine	
444	Traynère, Hippolyte	id            Ouzon	Lacour, Joseph	
445	Tuchen, Hippolyte	id            Laroux	Damec, Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
446	Oupo, Bernard	délégue de tal. no de tal. (del)	Beyat, Pierre	
447	Oupo, Pierre	id	Lancipède	Garié, Baptiste
448	Oujolle, D <sup>ns</sup>	id	Bazou Resu	Puyolle, Baptiste
449	Oujos, main	id	Bajordan	Abadie, Cyprien, Jean
450	Raoul, main	id	Mazirou	Cazattus, Jean
451	Raoul	Commissaire général		
452	Razet	délégue de l'arr. de St-Léger	Dutrey,	
453	Recurt, Bernard	id	Larroque	Morère, Marie Jean
454	Rey, Jean	id	Cadiac	Lenz-Olivé, Prestaud, main
455	Rey, Dominique	id	Cazans de bas	Ferrou, Dominique
456	Ribates, main	id	St-Amand	Brunet, Barthélemy
457	Ribes, main	id	Claras	Forgues, adjoint
458	Rosge, adjoint	id	Cannon	Vidailhet, Guillaume
459	Roudé, J <sup>ns</sup> Pierre	id	Gazot	Cassou, Dominique
460	Ruffat, Christophe	id	Uylas	Navathan, Joseph
461	Rumier, Armand	id	Les Bordes	Burmeau, Jean Cernis
462	Sabatier, Guisou	id	Lalanne main	Lafforgue, Bernard
463	Sanchou, J <sup>ns</sup> Pierre	id	Estanville	Deypoutou, Jacques
464	Sans, François	id	Ajet	Joudan, Alexis
465	Sans, Bernard	id	Bramisigues	Joustan, Jean
466	Sans, Benoît	id	Em	Senac, Alaise
467	Sants,	id	Orgon	S. Arroman
468	Sarranica, main	id	Obbay	Rebs, adjoint
469	Sarranica, J <sup>ns</sup> Jean	id	Oueillou	Tomis, Jean
470	Sarrat, Jean Marie	id	Motère	Louyon Jean-Baptiste

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
471	Sarrat, Eugène Alfred	délégué de la C <sup>m</sup> de Sarrat	Ducasse, Édouard	
472	Sarthou, maire	id. Marsac	Piarnette, Dominique	
473	Sécat, Louis	id. Galez	Bois, Jean, Capitaine	
474	Sécat, D <sup>m</sup>	id. Berthez	Vivès, Bertrand	
475	Séguin, maire	id. Roussy	Chollé, Jean, Capitaine	
476	Séguis (de) d'Aguemont,	id. Ollan de Bar	Verges, Dominique	
477	Seignouret, Emst.	id. Lafolte	Anguinard-Carrère, Albert	
478	Senmaston, maire	id. Arrière	Moules, adjoint	
479	Senac-Lagaray,	Conseiller d'arrondissement		
480	Sentubery, maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Uby	Salanne, Raphaël	
481	Sentupéry, maire	id. Villeneuve G. M.	Barthe, adjoint	
482	Serres, maire	id. Luchon	Verdier, Hippolyte	
483	Servian, Raphaël	id. Soubron	Aubergon, Raphaël	
484	S <sup>t</sup> -Paul, J <sup>m</sup>	id. Lafan	Arrieu, adjoint	
485	S <sup>t</sup> -Paul,	Conseiller général		
486	S <sup>t</sup> -Urbey, maire	délégué de la C <sup>m</sup> de Chugay	Lamou, adjoint	
487	Sireix, Louis	id. Calaraut	Duc, expérimenté	
488	Solle, maire	id. Arrieu	Labejean, adjoint	
489	Soubertielle, maire	id. Lagayran	Oim, adjoint	
490	Soubiran, D <sup>m</sup>	id. Castillon Dubin	Arpe, Bertrand	
491	Soubirou, maire	id. Prancour	Vielle, Barthélémy	
492	Soucaze,	Conseiller général		
493	Soulan, adjoint	délégué de la C <sup>m</sup> de Soue	Soulan, Louis cadet	
494	Soulé, Marguerite	id. Sbarich	Andillon, Bertrand	
495	Souli, J <sup>m</sup> d'Arzac	id. Durbe	Mareut, Bertrand	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
496	Soulé, Michel	délégué de la Commune	Marsanet, J <sup>m</sup> Marie	
497	Soulé, J <sup>m</sup> B <sup>d</sup>	us	Sailhae	Duchan, Jean
498	Soutise, main	us	S <sup>t</sup> Janin	Lauré, adjoint
499	Sprat, Simon P <sup>me</sup>	us	adreville	de Bonque, Henri
500	Suberfontan D <sup>ne</sup>	us	Cogony fides	Garbaron, François
501	Suzac-Larroyet D <sup>ne</sup>	us	Vintan	Duffau, Jean J <sup>m</sup>
502	Tape, main	us	S <sup>t</sup> Paul	Abeille, Jean
503	Tape, Jean	us	Seurcan	Larrieu, Bernard
504	Barissan, fou	us	Branios	Fourcade, Jean
505	Barissan, main	us	Maurican	Secoudou, adjoint
506	Cerri, Jacques	us	Arveran	Adattou, Jacques
507	Uheil, main	us	Utere	Labani, Baptiste
508	Coujan, main	us	Montoussi	Cattayou, Louis
509	Coujan, main	us	Poujai	Lacou, Louis
510	Coujan, Jacques	us	Boury	Luyga, maire
511	Cravie, main	us	Montiquet	Dupleich, Paul
512	Desarrien, Justin	us	Sireix	Lacaze, Jean
513	Curon, Jean	us	Leyrouse	Grange, Louis
514	Uchan, main	us	Ceyroussi	Colomiez, Jean Marie
515	Vandôme, main	us	Aucun	Lanuste, Jean Pierre
516	Vaque, Nest <sup>re</sup>	us	Anta	Lasvithes, Jean Louis
517	Vaque, main	us	Lumbise	Salis, Bernard
518	Vaque, fou	us	Lamuran	Uaque, Jean
519	Verdali, main	us	Arne	Tousserville, adjoint
520	Vivère, Jacques	us	Mertan	Viau, Jean

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Vergeron, Vital	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Orléans	Laporte, Dominique	
122	Vergoz, main	id. Ourbelille	Toussier, Cyrille	
123	Vergoz, René	id. Le R.	Liev, Dominique	
124	Vergoz, main	id. Offen	Barran, adjoint	
125	Vergoz, main	id. Garancé	Pup. Gay, Gilgouin	
126	Vergoz,	Conseillers généraux		
127	Vidalon, D <sup>g</sup>	Délégué de la C <sup>m</sup> de Bis	Nogué, Bertrand.	
128	Villa abatte, adjoint	id. Gouany	Bisière, Auguste	
129	Velle abatte, main	id. Camyaran.	Carrière, François	
130	Vignan, Barthélemy	id. L'Esquau	Vignes, Jean-Bernard.	
131	Vignes, main	id. Layssi	Dubarry, Emile	
132	Vignes,	Conseillers généraux		
133	Vignettes, D <sup>g</sup>	Délégué de la C <sup>m</sup> de Payer, Vidalon.	Latapic, Marcel	
134	Villeneuve, Victor	id. Lacanaye	Le Meynard, Cyrille	
135	Vilon, main	id. Montgastan	Dulac, Normand	
136	Vilon, main	id. Arrayon	Dulac, Ambroise	
137	Vierrain	id. Cicutas	Gaillac.	
138	Quillet, main	id. Sigalas	Fonton, Pascal	
139	Boge, François	id. Carreux	Villemeur, Jean-Marie	



N° 1.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT  
des Hautes-Pyrénées

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)



TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS.

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrond <sup>t</sup> de Carbes					
Canton de Castelnaud R. B <sup>312</sup>					
Castelnaud R. B <sup>312</sup>	Barbe Pierre	accepte	Dufour Charles, adjoint	accepte	
Argeviès	Lamarque, maire	accepte	Leuzier, Auguste	accepte	
Arros	Castaing, maire	accepte	Loubats, Jolibois	accepte	
Lascarès	de Franchou, Robert	accepte	Lahanne, Adjoint	accepte	
Adiran	Lurieu, Joseph	accepte	Dabat Victor	accepte	
S <sup>t</sup> Laure	Blanc, Jean	accepte	Partigueraux	accepte	
Trubecasse	Dumyais, maire	accepte	Garbonne, Adjoint	accepte	
Villefranche	Cazaux, Pierre, maire	accepte	Laporte, Bernard	accepte	
Canton de Galan.					
Bourrepaux	Seyuiz, maire	accepte	Chelle, Jean Bapt <sup>e</sup>	accepte	
Castelbajac	Abadie, Pierre	accepte	Dupouy, Pierre	accepte	
Galay	Couget, Benoit	accepte	Mailhe, J <sup>e</sup> Bapt <sup>e</sup>	accepte	
Galay	Sécail, Louis	accepte	Bos J <sup>e</sup> Capitaine	accepte	
Argeviès	Peris, Baptiste	accepte	Reulet, Pierre	accepte	
Libarros	Couget, Célestin	accepte	S <sup>t</sup> Colombe, Paul	accepte	
Fontastruc	Harzoué, maire	accepte	Portan, Adjoint	accepte	
Recurt	Lahaille, maire	accepte	Seyuiz, Jean Marie	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lentours	Fachon, Jean Bapt	accepte	Mourret, Jean Mari	accepte	
Louroux-Dorant	Dubosc, Jean Marie	accepte	Costac, Francois	accepte	
Canton de Maubourquet.					
Auriébat	Barrieu, Jean Pascal	accepte	Costera, Gabriel	accepte	
Caussade	Labeyrie, Yaire	accepte	Lalanne, Adolphe	accepte	
Estirac	Latapie, Yaire	accepte	Boisson, Jules	accepte	
Labatut	De Castelmoré, Yaire	accepte	Sabail, Frédéric	accepte	
Lafitole	Seimourat, Ernest	accepte	Dinguirard, Camille <small>Albert</small>	accepte	
Labitte-Carpénat	Darri, Yaire	accepte	Latapie, Joseph <small>Yves</small>	accepte	
Larrouc	Lauffite, Pierre	accepte	Molouquet, Jacques	accepte	
Maubourquet	Bergis, Albert	accepte	Douyau, Eugène	accepte	
Lauroterre	Saurade, Bernard	accepte	Ducos, Faustin	accepte	
Sombroun	Servian, Baptiste	accepte	Auburgan, Raphaël	accepte	
Tidouze	Molouquet, Yaire	accepte	Moreres, Jean Marie	accepte	
Canton d'Ossun					
Averan	Cerrie, Jacques	accepte	Aramus, Jacques	accepte	
Azerix	Carlin, Jacques	accepte	Ducasse, Sylvester	accepte	
Barry	Reynet, Jean Paul	accepte	Barou, Pierre	accepte	
Bénac	Moulat, Jean Marie	accepte	Cazarant, Etienne	accepte	
Escaunets	Pedarribes, Jean Marie	accepte	Père, Jean	accepte	
Gardères	Boyle-Gona, Jean	accepte	Paujanne-Vignau <small>Jean</small>	accepte	
Hybarthe	Carrière, Lespats	accepte	Magenoties, Paul	accepte	
Guillan	Jouanoudon, Paul	accepte	Viscero, Jean Marie	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamarque P. B.	Tourquette, Pierre Marie	accepte	Casdenielle, Jean	accepte	
Lanne	Lanque, Jean Marie	accepte	Daffis, Jean	accepte	
Layrisse	Vignes, Maire	accepte	Dubarry, Amour	accepte	
Loucrup	Dubord, Maire	accepte	Dulac, Adjoint	accepte	
Louey	Lerigne, Dominique	accepte	Brayot, Dominique	accepte	
Luquet	Ngouis, Maire	accepte	Casdenielle, Jean	accepte	
Prinches	Doustalet, Maire	accepte	Laforgue, Louis	accepte	
Prun	Méminat, Jean	accepte	Hamon Néjottes, Maire	accepte	
Seron	Capblanc, Simon	accepte	Capblanc, Lucien	accepte	
Villeneuve P. B.	Fontestieu, Maire	accepte	Lamarque, Jean	accepte	
Visher	Carret, Maire	accepte	Micrate Lani, Adjoint	accepte	
<b>Canton de Puygastruc</b>					
Aubarede	Hamon de Puygastruc <small>ou par Firz Thaud ardeat</small>	accepte	Pentubéry, Guillaume	accepte	
Bouilh Bérouilh	Bromecarière, Pierre	accepte	Fleclse, Philippe	accepte	
Boulis	Leroux, Jean Louis	accepte	Brayot, Basile	accepte	
Cabane	Bénaud, Maire	accepte	Carrière, Adjoint	accepte	
Castelnauilh	Dupousta, Médus	accepte	Laporte, Laurent Félix	accepte	
Castéra Lou	Costia, Louis	accepte	Laperle, Jean	accepte	
Chelle Debort	Lauroux, Esire	accepte	Dufour, Joseph	accepte	
Collongues	De Léotard, Charles Em.	accepte	Casdenielle, François	accepte	
Coussan	Fedus, Jean Pierre	accepte	Lanit, Bernard	accepte	
Dours	Duffard, Marc	accepte	Costia, Michel	accepte	
Gomez	Daurat, Dominique	accepte	Verges, Jean Marie	accepte	
Hourc	Guinle, Jean Joseph	accepte	Guinle, Jean Marie	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jacque	Darrouy, Pierre	accepte	Escudé, Maire	accepte	
Lansac	Goy, Christophe	accepte	Laramie, Bernard	accepte	
Lastades	Carabat, Maire	accepte	Mailles, Adjoint	accepte	
Lizos	Fontan, Jean	accepte	Ferranne, Dominique	accepte	
Louis	Capdenille, Maire	accepte	Dommeçarie, Maire	accepte	
Marguerie	Larri, Pierre	accepte	Sensarnous, Jean	accepte	
Marseillan	Desbouts, Baptiste	accepte	Duprat, Victor	accepte	
Mus	Lacour, Dominique	accepte	Chéau, M <sup>r</sup> P <sup>r</sup> Reguès	accepte	
Olac	Debat, M <sup>r</sup> de Seyur d'Aquenas	accepte	Verges, Dominique	accepte	
Peypriquet	Dupichou, Bernard	accepte	Larri, Pierre	accepte	
Pompastrie	Footbère, M <sup>r</sup> Marie	accepte	Ducos, Jean	accepte	
Sabalos	Ducan, M <sup>r</sup> M <sup>r</sup> Cadut	accepte	Mailles, Pierre	accepte	
Soriae	Mailles, Gabriel	accepte	Loulé, Jean Pierre	accepte	
Soupeaux	S <sup>t</sup> Wery, Maire	accepte	Samon, Adjoint	accepte	
Chauy	Sentubéry, Maire	accepte	Labonne, Baptiste	accepte	
Canton de Rabastens					
Amost	Rabat, Maire	accepte	Larcade, Jean	accepte	
Barbachon	Lescure, Maire	accepte	Lacassagne, Adjoint	accepte	
Bazillac	Ducos, Théophile	accepte	Conte, Bernard	accepte	
Bouilh-Derant	Abadie, Vincent	accepte	Carentre, Raymond	accepte	
Buzon	Magnon, Maire	accepte	Larcade, Severin	accepte	
Escoudeaux	Bouas, Calixte	accepte	Larri, Louis	accepte	
Genzac	Abadie, Maire	accepte	Mene, Adjoint	accepte	
Lacassagne	Villeveun, Victor	accepte	De Meynard, Cyrille	accepte	
Lansac	Desprouy, Jean	accepte	Duffau, Valentin	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lescurey	Baratgin, Maire	accepte	Touret, François	accepte	
Lise	Gardoy, Maire	accepte	Gélamin, Antoine fils	accepte	
Mausan	Lanoy, Maire	accepte	Sabathier, Philippe	accepte	
Mingot	Beccas, Couvain	accepte	Lucantis, Maire	accepte	
Montfaucon	Duffar, Maire	accepte	Burcove, Adjoint	accepte	
Mourmoulers	Laporte, Maire	accepte	Remes, Adjoint	accepte	
Peyruy	Abadie, Maire	accepte	Jean	accepte	
Rabastens	Lacoste, Jean	accepte	Adoue, Jean	accepte	
St Sever	Paul de Merens	accepte	Darroy, Adolphe	accepte	
Sarrisac	Laporte, Paul	accepte	Patrille, Maire	accepte	
Seylas	Maillet, Maire	accepte	Fontay, Pascal	accepte	
Tenac	Charles, Maire	accepte	Paragnet, Jean	accepte	
Costat	Duffau Laurent	accepte	Tenac, Pierre	accepte	
Crasley-Labarthe	Abadie, Laurent	accepte	Carrier, Antonin	accepte	
Ugnouas	Lacour, Jean	accepte	Candian, Bernard	accepte	
<b>Canton de Carbes-Nord.</b>					
Aureilhan	Dantus, Maire	accepte	Dorgans, Adrien	accepte	
Aurensan	Motte, Louis, Maire	accepte	Reyta, Jean	accepte	
Barret	Gravide, Jean	accepte	Tempe, Jérôme	accepte	
Barrois	Demonst <sup>Alexandre</sup> Houssey	accepte	Durdas, Bertrand	accepte	
Bours	Barzun, Diyan	accepte	Cazeres, M. de	accepte	
Cris	Abadie, Adjoint	accepte	Daniari, M. de	accepte	
Créjan	Labrousse, Louis	accepte	Barthe, Dominiq.	accepte	
Hos	Jourdanet, Maire	accepte	Lalès, Balix	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lagarde	Carrère, Jean	accepte	Pyramale, François	accepte	
Alaix	Vergon, Vital	accepte	Laporte, Dominique	accepte	
Croix	Laurance, Jean	accepte	Esquerre, Pierre-Mathieu	accepte	
Curselille	Vergez, Marie	accepte	Severin, Cyprien	accepte	
Pintac	Lura, Barroust	accepte	Duffau, Jean-Pierre	accepte	
Sarniquet	<sup>Dominique</sup> Gaube, Jean	accepte	Laferrandier	accepte	
Carasteix	Esquerre, Samson	accepte	Marbias, Mathieu	accepte	
Carbis	Candelle, Bayle	accepte	Carrère, Jean	accepte	
<b>Canton de Carbis-Sud</b>					
Alhier	Pouey, Marie	accepte	Hoguez, Adjoint	accepte	
Auzos	Layleyze, Dominique	accepte	Layleyze, <sup>me</sup> Marie	accepte	
Arcizac-Audouin	Darre, Dominique	accepte	Ducane, Jean	accepte	
Barbazan-Debat	Le Castelbajac	accepte	Barrous, Marie	accepte	
Bernac-Debat	<sup>Charles</sup> Courtade, Adjoint	accepte	Darayous, Bernard	accepte	
Bernac-Dessus	Laperle, Valentin	accepte	Carrouze, <sup>me</sup> Paul	accepte	
Briis	Abadie, Marie	accepte	Dubarry, François	accepte	
Bzerques	Berrens, François	accepte	Larriue, <sup>me</sup> Marie	accepte	
Laboubère	<sup>Stienne</sup> Enacichon, Marie	accepte	Toucade, Antoine	accepte	
Momères	Mailles, Marie	accepte	Deffis,	accepte	
Mordignac	Marcassus, Jean	accepte	Mécan, <sup>me</sup> Edouard	accepte	
Oras	Darossy, Marie	accepte	Mars, Adjoint	accepte	
St-Martin	Capsdevielle, Arnaud	accepte	Sentilles, <sup>me</sup> Pierre	accepte	
Salles-Audouin	Dutrouilh, <sup>me</sup> Marie	accepte	Fontan, Nicolas	accepte	
Sarrouilles	Lamarque, Marie	accepte	Larrouz, <sup>me</sup> Baptiste	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pemroc	Capri, Jean	accepte	Barrieu, Bernard	accepte	
Poues	Toulon, Adjoint	accepte	Araban Louis	accepte	
Vielle-Adam	Cazaux, Maire	accepte	Trunet, Adjoint	accepte	
<b>Canton de Courmay</b>					
Barbazan-Dessus	Cazabat, Maire	accepte	Cocortade, Adjoint	accepte	
Béuols	Ducombs, Bernard	accepte	Abadie, Barthélemy	accepte	
Bernavets-Dessus	Tourcade, Maire	accepte	Sarramea, Dominique	accepte	
Bordes	Duffrèsou, Jean	accepte	Cazaux, Jean Marie	accepte	
Bury	Pélas, Jean Marie	accepte	Abadie, Maire	accepte	
Caharet	Ducos, Adjoint	accepte	Mailles, Alexis	accepte	
Calaranté	Sireis, Louis	accepte	Duco, vicaire	accepte	
Castéra-Ramusse	Dantès, Jean Marie	accepte	Darri, Jean Marie	accepte	Dantès, instituteur à Luch
Clarac	Ribes, Maire	accepte	Marques, Adjoint	accepte	
Fréchan-Frèchet	Darri, Maire	accepte	Darri, Guillaume	accepte	
Gaudon	Tourcade, Joseph	accepte	Carrière, J <sup>e</sup> Baptiste	accepte	
Isitte	Domès, Louis	accepte	Tourcade, Pierre	accepte	
Lancépède	Dujo, Pierre Jean	accepte	Marie, Baptiste		
Lepouey	Marmouget, Jean	accepte	Lecay, Jean	accepte	
Lher	Cazman, Maire	accepte	Lannalot, Adjoint	accepte	
Luc	Barade, Maire	accepte	Embarbe, Jean	accepte	
Magarac	Dupouey, Joseph	accepte	Domée, Jean Pierre	accepte	
Moutedous	Lafforgue, Louis	accepte	Abadie, Sylvestre	accepte	
Olac-Dessus	Brau, Maire	accepte	Carmouze, Adjoint	accepte	
Orieux	Sarramea, Maire	accepte	Notis, Adjoint	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cucilloux	Sarramea, Jean Gal,	accepte	Comès, Jean	accepte	
Deon	Porte, Marie	accepte	Pailhé,	accepte	
Reynabe	De Bastard, Marie	accepte	Montezum, Adrien	accepte	
Toumarous	Carnouze, M <sup>lle</sup> Marie	accepte	Sarrabayrouse, M <sup>lle</sup>	accepte	
Nicand.	Ducombs, Marie	accepte	Jacomel, François	accepte	
Lingos	Martolan, Edmond	accepte	Abadie, Etienne	accepte	
Courmay	Fourcade pharmacien	accepte	Mailhon, greffier	accepte	
<b>Canton de Gric</b>					
Austin	Claverie, Marie	accepte	Daret, Adrien	accepte	
Bernadets-Debat	Bonnet, Jean	accepte	Jouryues, Armand	accepte	
Bonnefont	Courcade, Marie	accepte	Montezum, Adrien	accepte	
Buyard	Jouryue, Marie	accepte	Montezum, Dominique	accepte	
Estampures	Demus, Louis	accepte	Vergez, Auguste	accepte	
Fontrailles	Maumus, Henri Jean	accepte	Dupréhon, M <sup>lle</sup> Marie	accepte	
Préchès	Laporte, Sébastien	accepte	Delas Jean Marie	accepte	
Lalanne	Couget, Marie	accepte	Abadie, Jean Yvès	accepte	
Lamarque-B	Ducasse, Bernard	accepte	Maumus, Joseph	accepte	
Lapeyre	Wachsan, Ambroise	accepte	Dastuyue, Jean	accepte	
Lubret-St-Luc	Dumestre, Marie	accepte	Carrere, Jean François	accepte	
Luby-St-Mont	Mailhes, Jean	accepte	Larrie, Jean Bernard	accepte	
Lustar	Borie Lami, Marie	accepte	Bourec, Adrien	accepte	
Mazerolles	Barreau, Jean	accepte	Durroux, Barthélemy	accepte	
Comets	Dubie, Marie	accepte	Vergez, Jean	accepte	
Puydarrieux	Abadie, Marie	accepte	Abadie, Jean Marie	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sadourny	Promet, Marie	accepte	Courme, Victor	accepte	
Sire-Mustain	Vercey, Rommy	accepte	Lier Dominique	accepte	
Courcouron	Darri Laburthe, Marie	accepte	Dupont, Dominique	accepte	
Erre	Curie Seimbre	accepte	Senac	accepte	
Vidou	Mailhe, Jean Marie	accepte	Mac, Bernard	accepte	
Villeneuve	Lacoste, Jean Baptiste	accepte	Bonniecarré, Pierre	accepte	
<b>Canton de Vie</b>					
Audoubert	Cazani	accepte	Depierreis	accepte	
Ataynac	Lafitte, Barthélemy	accepte	Delort, Bernard	accepte	
Cuiron	Brougues, Marie	accepte	Masties, Louis	accepte	
Cauvales	Bourat, Raymond	accepte	Crabot, Ernest	accepte	
Marsac	Barthou, Marie	accepte	Piarotte, Dominique	accepte	
Novillan	Laposte, Marie	accepte	Marie-Dijac	accepte	
Qujo	Laposte, M <sup>me</sup> Marie	accepte	S <sup>t</sup> Martin, M <sup>me</sup> Marie	accepte	
S <sup>t</sup> Leger	Craret	accepte	Dutrey	accepte	
Tanous	Breben, Hippolyte	accepte	Danic, Pierre	accepte	
Sarracoy	Dumestre, Marie	accepte	Sarracoyet, Guillan	accepte	
Calazac	Mauran, Marie	accepte	Cazani, Prosper	accepte	
Vie	Darros, Marie	accepte	S <sup>t</sup> Ges, Adolphe	accepte	
Villeneuve P.M	Sentupéry, Marie	accepte	Barthe, Adrien	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrond <sup>t</sup> de Bagneres					
Canton de Bagneres					
Antes	Lemmartin, Maire	accepte	Moules, Adjoint	accepte	
Arques	Noques, Maire	accepte	Lapierre, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	
Castagne	Eugène Vincent	accepte	Labarre, Dominique	accepte	
Bagneres	Cardillac, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	Bourdette, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	
Baniols	Carissac, François	accepte	Fauriol, Jean	accepte	
Cautat	Viornay	accepte	Gaillac	accepte	
Graubay	Amassé, Pierre	accepte	Duhar, Jean	accepte	
Labarre	Rice, Maire	accepte	Arrovere, Adjoint	accepte	
Lies	Gachanin, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	Rayson, Paul	accepte	
Marsas	Dabat, Maire	accepte	Dabat, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	
Mérilhan	Vedier, Jacques	accepte	Vian, Jean	accepte	
Montgaillard	Vilou, Maire	accepte	Dulac, Bernard	accepte	
Neuilh	Bacquerie, Lucie	accepte	Ferre, Eugène	accepte	
Ordizan	Duclos, Adolphe	accepte	Domec, Baptiste	accepte	
Orpinas	Tréhan, Adjoint	accepte	Terrier, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	
Pouzac	Carpis, Maire	accepte	Racour, Lucien	accepte	
Serebous	Cucille, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	Capdonille, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	
Uzer	Pucasse, Maire	accepte	Dulort, Adjoint	accepte	
Canton d'Arreau					
Arreau	Lucey, Adjoint	accepte	Laprie, Alfred	accepte	
Ardevost	Anglade, Maire	accepte	Astrad, 4 <sup>e</sup> Maire	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arreau	Calamus, Dominique	accepte	Seymour, Constant	accepte	
Aspirin	Forgue, Jacques	accepte	Verrier, J <sup>m</sup> Verhan	accepte	
Aulon	Marsan, Baptiste	accepte	Terras-Crey, Etienne	accepte	
Barrancouen	Péti, Nicolas Mair	accepte	Prigent, François	accepte	
Bazus-Aure	Clarens, Mair	accepte	Touret, Adjoint	accepte	
Begude-Jumet	Forgue, Adjoint	accepte	Gouaux, J <sup>m</sup> Carri	accepte	
Badia	Rey-Sans, percepteur	accepte	Jen-Clire, Verhan Mair	accepte	
Canous	Notge, Adjoint	accepte	Vidailhet, Guillaum	accepte	
Esrech-Aure	Estrade, Mair	accepte	Estrade, J <sup>m</sup> Bouvy	accepte	
Gouaux	Viella-Abadie, Adjoint	accepte	Nixier, Auguste	accepte	
Gréziac	Péti, Ambrose	accepte	Bouys, Pierre	accepte	
Quelben	Barille, Mair	accepte	Crey, Adjoint	accepte	
Abet	Authena, Denise	accepte	Restou, Jean	accepte	
Jézeau	Gouaux, Baptiste	accepte	Forgue, Charles	accepte	
Lamery	Campardon, Jean	accepte	Dilhac, Barthelémy	accepte	
Pailhae	Soubi, J <sup>m</sup> Bernard	accepte	Duchan, Jean	accepte	
Sarrancouin	Sarrat, Oigné Adjoint	accepte	Ducasse, Edouard	accepte	
<b>Canton de Bordères</b>					
Adrevielle	Spruit, Simon Pierre	accepte	Debenque, Pierre	accepte	
Ameray-Camons	Lamarque, Gilbert	accepte	Traylac	accepte	
Armentoule	Fisse, Raymond	accepte	Pontan, François	accepte	
Arajas	Soubi, Michel	accepte	Marsamet, J <sup>m</sup> Mair	accepte	
Barcelles	Estrade, Joseph	accepte	Munes, Bernard	accepte	
Bordères	Aubiban, Mair	accepte	Pélarrey, Adjoint	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cazauc-Debas	Urey, Dominique	accepte	Ferron, Dominique	accepte	
Cazauc-Frèchet	Suberfontan, Dominiq	accepte	Garbarran, François	accepte	
Estarnielle	Lambou, Jean Pierre	accepte	Peprouton, Jacques	accepte	
Génos	Compagnet, Raymond	accepte	Soulié, François	accepte	
Germ	Cartan, J <sup>e</sup> Bernier	accepte	Peprouyelle, François	accepte	
Ussan	Austan, Adjoint	accepte	Porte, Dominique	accepte	
Laudemielle	Cartan, Maire	accepte	Pauy, Adjoint	accepte	
Laudervielle	Caup, Félix	accepte	Fontanberie, François	accepte	
Mont	Fisse, Maire	accepte	Dombervand, Adjoint Joseph	accepte	
Poucherynes	Munis, Gabriel	accepte	Arnaly, Jean	accepte	
Sis	Tidalon, Dominique	accepte	Nogue, Bertrand	accepte	
Ville-Louron	Jouanne, J <sup>e</sup> Maire	accepte	Bonquillouan	accepte	
<b>Canton de Campan.</b>					
Arte	Lhez, Maire	accepte	Pocantet, Adjoint	accepte	
Beaudéan	Carissan, Maire	accepte	Pécondon, Adjoint	accepte	
Campan	Comen, Droté	accepte	Comé, Luquet	accepte	
Gerde	Bran, Pierre	accepte	Verdan, Adjoint	accepte	
<b>Canton de Castellan-Mac</b>					
Aries	Solle, Maire	accepte	Labejean, Adjoint	accepte	
Arnie	Verdalle, Maire	accepte	Souverville, Adjoint	accepte	
Barthe	Carabos, Louis	accepte	Abadie, Serein	accepte	
Brazordan	Dujos, Maire	accepte	Abadie, Cyprien, J <sup>e</sup> Maire	accepte	
Bretbez	P. Harboust, Urbain	accepte	Paulhae, Bernard	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Betpoux	Tillet, Maire	accepte	Dubarry, instituteur	accepte	
Campuzan	Dupuy, Maire	accepte	Lejay, Pierre Justin	accepte	
Castelnau-Mac	Paysan, Bernard	accepte	Duclos, Bernard	accepte	
Casterets	Rogé, François	accepte	Villemeur, Jean Marie	accepte	
Caubous	Lassus, Bertrand	accepte	Verrier, François	accepte	
Cize	Dossat, Maire	accepte	Cerraube, Louis	accepte	
Devize	Mailhe, Paul	accepte	Loty, Jean, Cap <sup>te</sup>	accepte	
Gausson	Gage, François Léon	accepte	Duffreton, Edouard	accepte	
Guigeris	Jeze, Noël	accepte	Mar, Jean	accepte	
Hachay	Labat, Maire	accepte	Lebat, Jean Gabriel	accepte	
Lalanne	Sabathé, Alphonse	accepte	Laforgue, Bernard	accepte	
Laraz	Lacaze, Jean Marie	accepte	Dumont, Prosper	accepte	
Larroque	Reurs, Bernard	accepte	Morère, Marie Henri	accepte	
Lassalle	Dubosc, Basile	accepte	Sabathier, Baptiste	accepte	
Monlez, Mac	Pène, Ambroise	accepte	Arpajan, Victor	accepte	
Montlouy	Abadie, Maire	accepte	Boatmale, Bernard	accepte	
Orges	Santis,	accepte	St. Arroman,	accepte	
Pequet St. André	Abadie, François	accepte	Dupin, Louis	accepte	
Comy	Cabailh, Alphonse	accepte	Cardac, Jean Bernard	accepte	
Quintous	Payer, Xavier	accepte	Mousses	accepte	
Sabarras	Couyet, Bernard	accepte	Fontan, Auguste	accepte	
Sarjac	Dumont, Jean	accepte	Lacassin, François	accepte	
Esbermes	Monfort, François	accepte	Rajoupe, Jean	accepte	
Vieuzon	Dubosc, André	accepte	Montlouy, Raymond	accepte	
Villemur	Marcin, Jean Maire	accepte	Sabathier, Louis	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Labarthe</b>					
Arrodets	Colomis, Maire	accepte	Laspalles, D <sup>g</sup> Vico	accepte	
Asque	Seyriga, Maire	accepte	Labat, Adjoint	accepte	
Crozac Chat	Duthu, Jacques	accepte	Miegeville, D <sup>g</sup> Bouffé	accepte	
Cratsère	Plantat, Maire	accepte	Laspalles, Adjoint	accepte	
Crazus Nests	Lujole, Dominique	accepte	Lujole, Baptiste	accepte	
Cruilan	Colomis, Maire	accepte	Lacombe, Jérôme	accepte	
Escala	Mouffray, Maire	accepte	Lay, Guillaume	accepte	
Esparrros	Duthu, Bernard	accepte	Meyailles, Bernard	accepte	
Espéche	Carrère, Maire	accepte	Sarrat Louis Augé	accepte	
Gazac	Premier, Guillaume	accepte	Caspie, Guillaume	accepte	
Gleches	Ogier, François	accepte	Carrère, Delpchin	accepte	
Grauc	Lay, Charles	accepte	Lujolle, Edouard	accepte	
Labarthe	Porterie, Maire	accepte	Porterie, Clément	accepte	
Labastide	Chavari, Maire	accepte	Chavari François	accepte	
Laborde	Cazalan, D <sup>g</sup> Jean	accepte	Belson, Maire	accepte	
Labritte	Lujole Bernard	accepte	Léque Pierre	accepte	
Lomné	Cuilhe, Louis	accepte	Duslan Henri	accepte	
Lortet	Cammont, Paul	accepte	Lator, Antoine	accepte	
Mayouan	Tomme, François	accepte	Duthu, Jean	accepte	
Montoussé	Carpin, Maire	accepte	Cassagne, Louis	accepte	
St Arroun	Bazery, Maire	accepte	Castoran, Médéric	accepte	
<b>Canton de Lannemeran</b>					
Artiguemy	Cariny, Maire	accepte	Dubarry	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Berque	Abadie, Jeanmes	accepte	Abadie Baptiste	accepte	
Bettes	Peri, Maire	accepte	Bégué, Adjoint	accepte	
Bommazon	Faurand, J <sup>m</sup> Marie	accepte	Picaud, J <sup>m</sup> Pierre	accepte	
Boury	Leujas, J <sup>m</sup> Jacques <small>fontaine</small>	accepte	Leujas, Maire	accepte	
Campistroux	Cazes, Maire	accepte	Cazes, Jean	accepte	
Casperi	Lafforgue, François	accepte	Qubar, Dominique	accepte	
Castillon	Garnot, Maire	accepte	Lapierre, Jean	accepte	
Chelle-Mou	Ferrand, Jean	accepte	Ducane, Jacques	accepte	
Clarus	Duprat, J <sup>m</sup> D <sup>m</sup>	accepte	Castet, Adjoint	accepte	
Escomets	Puelos, Maire	accepte	Lasperech, Adjoint	accepte	
Escots	Duthu, Maire	accepte	Viau, Adjoint	accepte	
Espeilh	Dastan, Jean Pierre	accepte	Guehan, Jean Pierre	accepte	
Fréchenets	Abadie, Pierre	accepte	Filho, Louis	accepte	
Gourgue	Cabaran, Bernard	accepte	Dubarry, Pierre	accepte	
Layrauge	Mailho, Maire	accepte	Ferran, Joseph	accepte	
Lammeyan	Quilli, Adjoint	accepte	Layleize, Médecin	accepte	
Lutillous	Serres, Maire	accepte	Verrier, Hippolyte	accepte	
Maurzin	Pailhe, Maire	accepte	Dubarry, Adjoint	accepte	
Molère	Sarrat, J <sup>m</sup> Marie	accepte	Leujas, J <sup>m</sup> Baptiste	accepte	
Peri	Laposte, Philippe	accepte	Peri, J <sup>m</sup> M <sup>m</sup> Louper	accepte	
Piras	Castet, Maire	accepte	Poustan, Pierre	accepte	
Rejaumont	Marilhac, Maire	accepte	Hériard, Adjoint	accepte	
Sarlabous	Layleize, Baptiste	accepte	Sompron, Paul	accepte	
Tejan	S. Paul, J <sup>m</sup> Marie	accepte	Arrien, Adjoint	accepte	
Tilhouse	Perbets, Maire	accepte	Mailho, Adjoint	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Uzès	Ruffat, Christian	accepté	Naveilles, Joseph	accepté	
Canton de Mauléon - B <sup>ise</sup>					
Aula	Vayrie, Bertrand	accepté	Tadeuilhe, J <sup>os</sup>	accepté	
Autichan	Crauste, J <sup>os</sup> D <sup>ugu</sup> Maire	accepté	Gachie, Noël	Couté accepté	
Auzac	Tomian, Hippolyte	accepté	Tomian, Dominiq	accepté	
Bertrou	Sécait, Dominiq	accepté	Vins, Bertrand	accepté	
Brameray	Branat, Maire	accepté	Ribes, Pierre Jean	accepté	
Cazarilh	Mehar, Maire	accepté	Colomiez, Jean Marie	accepté	
Créchets	Mortassis, Jean	accepté	Maurimble, Jean	accepté	
Esbarich	Souli, Marguerite	accepté	Audrillon, Bertrand	accepté	
Ferreix	Audrillon, Louis	accepté	Carran, Dominiq	accepté	
Gautent	Bon, Maire	accepté	Faurier, Jean Pierre	accepté	
Gembrie	Vayrie, Maire	accepté	Sais, Bertrand	accepté	
Hheu	Ferreix, Jean	accepté	Ferreix, Maire	accepté	
Izacourt	De Meritens, Acath	accepté	Carteran, Maire	accepté	
Lours	Coster, Maire	accepté	Autichan, Ferdinand	accepté	
Mauléon, B <sup>ise</sup>	Ferreix, Maire	accepté	Cunet, Adrien	accepté	
Mude	Souli, J <sup>os</sup> Bertrand	accepté	Maurant, Bertrand	accepté	
Sacoie	Portapan, Maire Catalan	accepté	Maurant, Adrien	accepté	
St <sup>e</sup> Marie	Dutrey, Paul	accepté	Dutrey, Jean	accepté	
Saléchan	Baron, Thomas	accepté	Maurant, Eugène	accepté	
Samuran	Vayrie, Jean	accepté	Vayrie, Jean	accepté	
Says	Caillhol, Armand	accepté	Crez, Auguste	accepté	
Siradon	Pencique, Jean	accepté	Darpet, Jean	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sost	Espony, Bertrand	accepte	Témé, Bertrand	accepte	
Esèbe	Andrillon, Marie	accepte	Sapèze, Adrien	accepte	
Croubat	Casteran, Jean	accepte	Picot, Armand	accepte	
<b>Canton de St-Laurant</b>					
Aucis	Grazide, Jean	accepte	Péris, Pierre	accepte	
Aventignan	Dulhom, Auguste	accepte	Casteran, Jean	accepte	
Boize	Nogues, Ariste <sup>frat. v. m.</sup>	accepte	Dulhom, Laurent	accepte	
Bozeus	Pomès, Jean, Marie	accepte	Malaplate, Dominiq.	accepte	
Genès	Fontan, J <sup>m</sup> P <sup>re</sup> Barthé	accepte	Verdier, J <sup>m</sup> Coubet	accepte	
Grand-ayes	Barrieu, Bernard	accepte	Dorbesson, Guillaum.	accepte	
Gr. St. Nistos	Numéan, P <sup>re</sup> Arrous	accepte	Numéan, J <sup>m</sup> Carnès	accepte	
Lumbres	Pales, Etienne	accepte	Grenier, Bertrand	accepte	
Mazères	Pradol, Marie	accepte	Cazassus, Jean	accepte	
Montégut	Coranis, Marie	accepte	Duplich, Paul	accepte	
Montseric	Corrion, Dorothé	accepte	Touy, Bernard	accepte	
Nestier	Dupuy, Jacques Louis	accepte	Sajous, Pierre	accepte	
St-Laurant	Virabent, Jean	accepte	Lapoux, François	accepte	
St-Paul	Copin, Marie	accepte	Abéille, Jean	accepte	
Seich	Nogues, Marie	accepte	Dulhom, Proptère	accepte	
Sibirac - Jeanne	Lacroix, David	accepte	Cazassus, Jean	accepte	
Tuzayuet	Témé, Marie	accepte	Duffo, Adrien	accepte	
<b>Canton de Vielle-Aure</b>					
Araygues	Prasun, Barthélemy	accepte	Casteret, Jean	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ayest	Sauv, François	accepte	Jourdan, Alexis	accepte	
Bourisq	Miéquille, Jean-Baptiste	accepte	Vellarey, François	accepte	
Cadailhan, Erach	Soubiran, Dominique	accepte	Aipe, Bertram	accepte	
Camparan	Vieille-Abadie, Marie	accepte	Carrière, François	accepte	
Crus	Sauv, Benoit	accepte	Senac, Blaise	accepte	
Estersan	Ribatet, Marie	accepte	Brunet, Nathélin	accepte	
Grailhen	Père, Dominique	accepte	Reyro, J <sup>e</sup> Pierre	accepte	
Guchan	Fouyo, Dominique	accepte	Fisse, Marie	accepte	
Sailhan	Extremé, Raymond	accepte	Massé, Jean	accepte	
St-Lary	Fournier de St-Lary	accepte	Rey, Jean-Baptiste	accepte	
Soulan	Faurcade, Antoine	accepte	Aipe, Gérard	accepte	
Cramezajous	Sauv, Bernard	accepte	Fourestine, Jean	accepte	
Vieille-aure	Abadie, Marie	accepte	Oryan, Adrien	accepte	
Vignec	Courrige, Marie	accepte	Beaube, Adrien	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement d'Argelès					
Canton d'Argelès					
Adest	Abadie, J <sup>e</sup> Baptiste	accepte	Carrère, Eugène	accepte	
Agor-Vidalos	Viynette, Dominique	accepte	Latapie, Marcel	accepte	
Auzan-Mant	Galan, Gyprien	accepte	Pies, Chronos	accepte	
Argelès	Alicot, Marie	accepte	Mendacine	accepte	
Artatem-Sauin	Crouze, Louis	accepte	Pouyer, Jean Louis	accepte	
Agor-Arbouix	Cayrey, Marie	accepte	Laposte, Jacques	accepte	
Auzac-Vit	Bourmarotte, Marie	accepte	Lannes, Jean Pierre	accepte	
Beaucens	Soubirous, Marie	accepte	Vielle, Barthélemy	accepte	
Agor-Silber	Maynac, Germain	accepte	Abadie, Marie	accepte	
Cauterets	Béty, Jean	accepte	Ruhourcau, Médéric	accepte	
Agor-Argelès	Hauriau, Jacques	accepte	Abadie, Pierre	accepte	
Lau-Salagnas	Maignac, Jacques	accepte	Fogues, Jean Marie	accepte	
Notales	Carnaud, Marie	accepte	Moritau, Louis	accepte	
Auzous	Trayner, Hippolyte	accepte	Piercayre, Joseph	accepte	
Preehae	Parrey, Etienne	accepte	Rie,	accepte	
St-Vastous	Castres	accepte	Ranym	accepte	
St-Savin	Sautrie, Marie	accepte	Lauré, Adjoint	accepte	
Salles-Argelès	Péris,	accepte	Zans, Jean Marie	accepte	
Seri-Argelès	Abadie, Marie	accepte	Cardouan, Jean Marie	accepte	
Saulson	Lalayer, André	accepte	Salles-Debat, J <sup>e</sup> Pierre	accepte	
Uz	Anthian, Cyprien	accepte	Péris, Marcel	accepte	
Vier-Fontes	Maugels, Marie	accepte	Cayau, Antoine	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve	Marié, Jean Marie	accepté	Laffont, Pierre	accepté	
<b>Canton d'Aucun</b>					
Arbent	Bonahon, Marie	accepté	Loupuy, Jean	accepté	
Arizac-Dessus	Cazaux, Marie	accepté	Vergez, Sylvestre	accepté	
Arnas	Gerbet, Marie	accepté	Dubarry, Bernard	accepté	
Arrens	Battoue, Marie	accepté	Glère, Adrien	accepté	
Aucun	Vandome, Marie	accepté	Lamusse, Jean Pierre	accepté	
Bau	Dufaure, Joseph	accepté	Antrepasses, Dominique	accepté	
Estaing	Centien, Jacques	accepté	Troueyrie, Paul	accepté	
Ferriers	Laseurettes, Pierre	accepté	Urrecqros, Joseph	accepté	
Gaillagos	Bordes, Jean Michel	accepté	Carrière, Pierre	accepté	
Marsous	Carrien, Nicolas	accepté	Aguillon,	accepté	
Siriac	Cerizarnieu, Jean Louis	accepté	Lacaze, Jean	accepté	
<b>Canton de Lourdes</b>					
Arde	Mourenble, Marie	accepté	Mounie, Augustin	accepté	
Arques	Astagnerieville, Marie	accepté	Meyelle, Adrien	accepté	
Arzac-ey-Angles	Bas, Joseph	accepté	Soulé, Jean Marie	accepté	
Arzacou	Vilon, Louis	accepté	Dulac, Ambroise	accepté	
Arrodet	Abbadie, Ardent	accepté	Brua, Pierre	accepté	
Artiques	Maillet, Dominique	accepté	Arrou, Pierre	accepté	
Aspin	Capdenelle, Jean Marie	accepté	Cabé, Basile	accepté	
Barthe	Laurens, Marie	accepté	Pasquine, Adrien	accepté	
Barbenant	Lias, Cazenavette, Jean	accepté	Cazenave, Jean	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Stouriac	Courade, Louis	accepte	Damec, Dominique	accepte	
Cherst	Majest, Maire	accepte	Carac, Victor	accepte	
Cot-Doussan	Barbi, Jean Maire	accepte	Loustean, Noël	accepte	
Escoubes-Ponts	Galin, Maire	accepte	Tras, Adjoint	accepte	
Gazost	Boude, Jean Pierre	accepte	Cassou, Dominique	accepte	
Ger	Noquez, Maire	accepte	Meyzelle Couy <sup>g</sup>	accepte	
Germis	Meyzelle, Maire	accepte	Mayoua	accepte	
Gen	Gaspalou, Jean	accepte	Dussemin, Pierre	accepte	
Gez-eg-Angles	Naranet, Jérôme	accepte	Damec, Pascal	accepte	
Garret	Dubarry, Maire	accepte	Arrou, Adjoint	accepte	
Gulos	Houcade, Maire	accepte	Orat, Adjoint	accepte	
Gurcalas	Duffaure, Eugène	accepte	Barthe, Victor	accepte	
Lalitte	Lacaze, Paul	accepte	Courreyis, Maire	accepte	
Léguian	Vignau, Barthélemy	accepte	Vignes, Jean-Benoît	accepte	
Lourdes	Latapie	accepte	Duffau	accepte	
Luzaynan	Soubervielle, Maire	accepte	Tene, Adjoint	accepte	
Max	Stourie, Maire	accepte	Moncaup, Eugène	accepte	
Ossen	Vergez, Maire	accepte	Barrau, Adjoint	accepte	
Ossun-eg-Angles	Damec Lamentis,	accepte	Abbadie, Dominique	accepte	
Quadis	Duchos, Eugène	accepte	Dubois, Jean	accepte	
Quirion	Lacrampe, Vital	accepte	Cramps, Gillian	accepte	
Quité	Cazouare, Juste	accepte	Laplaine, Martin	accepte	
Saricac	Ducame, Jacques	accepte	Vignerielle, Michel	accepte	
Soucyferri	Lagies, Maire	accepte	Ches, Adjoint	accepte	
St-Créac	Cazouanthe, Maire	accepte	Cazouanthe-Mandé,	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Séguis	Barrière, Cyprien	accepte	Carraze, Jean-Bien	accepte	
Sen-Lanso	Bourstail, Main	accepte	Mauret, Antonin	accepte	
Veyer	Mauret, Jacques	accepte	Soler, Jean	accepte	
<b>Canton de Lury</b>					
Betprouey	Gertrude, Main	accepte	Clareni, Paul	accepte	
Chéze	Hourcade, Bernard	accepte	Trous, Asemi	accepte	
Esquieye-Sen	Madan-Cayou	accepte	Rivière, Jean-Bien	accepte	
Estere	Chail, <sup>Bernard,</sup> Main	accepte	Kabane, Baptiste	accepte	
Ganarini	Vergey, Bellou, Main	accepte	Dujo, Jay-Gregoire	accepte	
Genre	Lacoste, Henri	accepte	Perriere, Henri	accepte	
Grust	Bouradiere, Thomas	accepte	Gaye, Jean	accepte	
Lury	Tourneau, Jean	accepte	Forecamiray, Jean-Bien	accepte	
Saligos	Mansourre, Main	accepte	Capdonielle, Jean-Bien	accepte	
Sassis	Garniel, Jean-Bien	accepte	Dujo, Louis	accepte	
Sayos	Layne-Dufan	accepte	Cardessus, Thomas	accepte	
Sers	Hourdat, <sup>Celestin,</sup> Laurent	accepte	Dirieu, Henri	accepte	
Viella	Hogui, Jean-Bien	accepte	Chail, Francois	accepte	
Viez	Lassalle, Raymond	accepte	Subervielle, Germain	accepte	
Vieuv	Rouca, Philippe	accepte	Craupe, Jacques	accepte	
Vigos	Rabit, Main	accepte	Majeste, <sup>7<sup>e</sup> Bien</sup> Arzenare	accepte	
<b>Canton de St-Ode</b>					
Barlest	Reynouet, Simon	accepte	Parquin, Nil	accepte	
Loubajac	Dulouy, Etienne	accepte	Vergey, Jean	accepte	
Reynouse	Curon, Jean-Bien	accepte	Grange, Leon	accepte	





N° 3.

MODÈLE N° 7.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT

de *Hautes Pyrénées.*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

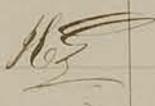
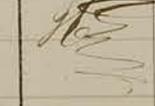
(N°s 1 à 230 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abadie, mari, délégué de la C <sup>m</sup> de Geusac					
2	Abadie, mari délégué de la C <sup>m</sup> de Beyrue					
3	Abadie, adjoint délégué de Chius					
4	Abadie, mari délégué de hier					
5	Abadie, mari délégué de Puy-d'Arrouy					
6	Abadie, mari délégué de Moulouy					
7	Abadie, conseiller d'arrondis <sup>t</sup> .					
8	Abadie, fermier délégué de Deyres l'Ande					
9	Abadie, Jean Baptiste délégué d'Ardest					
10	Abadie, Joannès délégué de Bourgué					
11	Abadie, Laurent délégué de Trouly Sabastou					
12	Abadie, Oron délégué de Cartelbajac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Abadie, Pierre, délégué de Pichardien					
14	Abadie, Vincent délégué de Souilhacort					
15	Abadie, Maire, délégué de Velle Laure					
16	Abadie, Maire, délégué de Sère Argelin	Cardenac, Jean Marie Suppléant				Le Sr Abadie a fait remarquer qu'il n'y a pas de scrutin le 30 janvier à l'ordre.
17	Abadie, Armand délégué de Arrosen Courden					
18	Adnet, Député					
19	Alicot, Maire délégué d'Argelin					
20	Amaré, Girou délégué de Labouren					
21	Andrillon, Louis délégué de ferrière					
22	Andrillon Maire délégué de Chébé					
23	Anglade, Maire délégué d'Ardenyort,					
24	Anthian, Cyprien délégué d'Uz					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	d'Armau de Pouydraguin Conseiller général					
26	d'Armau de Pouydraguin, Dropper Henri délégué d'Arbaride					
27	Arrepaux, Conseiller d'arrondissement					
28	Astorguesville, maire délégué d'Angles.					
29	Aubiban, maire délégué de Boudère, Loure					
30	Authenac, Bonifan délégué d'Elhet					
31	Bacquette, Lucien délégué de Neuilh.					
32	Balencie, Conseiller Général,					
33	Baradère, Thomas. délégué de Grant					
34	Baratgin, maire. délégué de Lescary.					
35	Barat, maire. délégué de Bramvagan					
36	Barbe, Pierre. délégué de Castchaun N.B.					

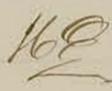
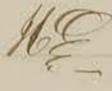
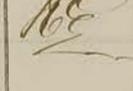
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Barbé, Jean-Marie délégué de Cotillon		HE			
38	Barcelhe, main délégué de Guichen		HE			
39	Baron, Thomas délégué de Taléhan		HE			
40	Barrière, Cyrille délégué de Ségur		HE			
41	Barrière, Bernard délégué d'Hautayot		HE			
42	Barzun-Digau <sup>pre</sup> d'Armas délégué de Bours		HE			
43	Bas, Joseph délégué d'Ariza à Angles		HE			
44	Barcou, Barthélemy délégué d'Aragnouet		HE			
45	Bastard (de) main délégué de Peyraube		HE			
46	Battoue, main délégué d'Arren		HE			
47	Bazerque, main délégué de l'Arroman		HE			
48	Baudens Conseiller Général.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>o</sup> tour de scrutin.	
49	Baute, mari délégué de Luc					
50	Bayle-Goua, Jean délégué de Gardères					
51	Beccas, Louis délégué de Mingot					
52	Bély, Jean délégué de Cantres					
53	Bénac, mari délégué de Cabanac					
54	Bergès, Albert délégué de Maubourguet					
55	Berrus, <sup>frère Etienne</sup> délégué d'horquet					
56	Betbeze, Jean Marie délégué de Bouyastren					
57	Birabent, mari délégué de St-Lauroux					
58	Bon, mari délégué de Gaudens					
59	Bonahon, mari délégué d'Arbécot					
60	Bounecarrière, Jean délégué de Bouilh Gersant					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bonnet, mari délégué de Bernadets de Bas					
62	Bonnet, mari délégué de Tadourin					
63	Bordères Conseiller général					
64	Bordères. Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
65	Bordes, Jean Michel délégué de Gaillagos					
66	Bouas, Cabrit délégué d'Escondamp					
67	Bouste, mari délégué d'ouney					
68	Bouvet, Raimond délégué de Camalié					
69	Brau, mari délégué d'Oldac de Har					
70	Brau, Pierre délégué de Gude.					
71	Brice-Larrié, mari délégué de Lustrat					
72	Brougues, médecin délégué de Caizon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Bruzau, Jean, délégué de Mazerolle					
74	Bualé, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
75	Cabailh, Alexandre délégué de Touy					
76	Cabardos, Louis délégué de Garthe					
77	Cabarrou, Ben <sup>d</sup> neveu délégué de Gourgue					
78	Cabarrou Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
79	Cailhol, Amans, délégué de Sarp.					
80	Calamin, Dominique délégué d'Arrecau					
81	Campardon, Jean, délégué de Lançon					
82	Campassens, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
83	Candellé-Baile délégué de Lebler					
84	Capblanc, Simon délégué de Peron.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Capdebosc, Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
86	Capdeville, maire délégue de Louviers		<i>[Signature]</i>			
87	Capdevielle, Armand délégue de St. Martin		<i>[Signature]</i>			
88	Capdevielle, Jean Marie délégue d'Assis (Lombard)		<i>[Signature]</i>			
89	Cardeilhac, Dominique délégue de Bayonne		<i>[Signature]</i>			
90	Cardeilhac (de), Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
91	Caremy, maire délégue d'Artheque		<i>[Signature]</i>			
92	Carrouze, Jean Marie délégue de Doumarou		<i>[Signature]</i>			
93	Carrère, Léopold, délégue d'Artheque		<i>[Signature]</i>			
94	Carrère, Jean, délégue de Lagarde		<i>[Signature]</i>			
95	Carrère-Dreté, délégue de Campan		<i>[Signature]</i>			
96	Carrère, maire délégue d'Espéche		<i>[Signature]</i>			

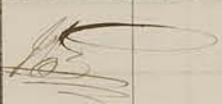
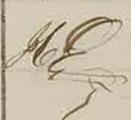
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Carret, mari délégué de Visker					
98	Carrieu, Nicolas Michel délégué de Marsour					
99	Cartan, Jean Bernard délégué de Gern (Nordieu)					
100	Cartan, mari délégué de Loudonville					
101	Cazaubon conseiller d'arrondissement					
102	Castaing, mari délégué de Lieres					
103	Castelbajac (de) Charles délégué de Barbagnan delat					
104	Castelmore (de), mari délégué de Labatus					
105	Castéran, mari délégué de Troubat					
106	Castet, mari délégué de Ténar					
107	Casteta conseiller général					
108	Castex, mari délégué de Louris					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Castrea, délégué de St-Bas-toum					
110	Caumont, Paul délégué de Fortes					
111	Causy, Félix délégué de Landeruville					
112	Cayrey, maire délégué d'Ayros-Ab.P.					
113	Carabat, maire délégué de Lestaden					
114	Carabat, maire délégué de Barbagnan d'Amus					
115	Caralas, Dominique délégué de Laborde					
116	Cazalan Conseiller général					
117	Cazarre délégué d'Andrest					
118	Cazaux, Jean délégué de Villefranque					
119	Cazaux, maire délégué de Vielle ad.					
120	Cazaux, maire délégué d'Arignan d'Amus					

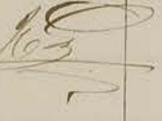
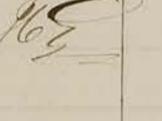
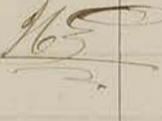
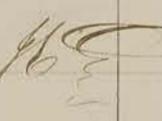
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Cazeaux. Député.					
122	Cazenave, Justin Délégué d'Ouste					
123	Cazenave, main Délégué de Nestalan.					
124	Cazenave, main Délégué de Stes.					
125	Cazenavette, François Délégué de Berberaud.					
126	Cazenavette, main Délégué de St-Créac					
127	Cazes, main Délégué de Campistron					
128	Cénac, Conseiller Général					
129	Cénac-Yahon, main Délégué de Laboubère					
130	Cénac, fils Conseiller d'arrond <sup>is</sup>					
131	Cénac, Vincent Délégué d'Estugue					
132	Centreu, Jacques Délégué d'Estaing					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Certia, Louis délégué de Castres		<i>HE</i>			
134	Charlan, Marie délégué de Senas		<i>HE</i>			
135	Clarens, Marie délégué de Bazouges		<i>HE</i>			
136	Claverie, Marie délégué d'Arthez		<i>HE</i>			
137	Claverie, Marie délégué de Labastide		<i>HE</i>			
138	Colomé, Marie délégué d'Arroudes (Labastide)		<i>HE</i>			
139	Colomé, Marie délégué de Buzan		<i>HE</i>			
140	Compagnet, Raymond délégué de Genest		<i>HE</i>			
141	Correge, Dorothe délégué de Moutseric		<i>HE</i>			
142	Cortier, Conseiller d'Arroudes		<i>HE</i>			
143	Couget Conseiller d'Arroudes		<i>HE</i>			
144	Couget, Pierre délégué de la C <sup>te</sup> de Galan		<i>HE</i>			

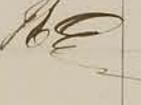
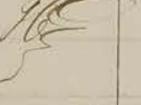
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Couget, <i>Nemad</i> délégué de Sabarros		<i>NE</i>			
146	Couget, <i>Célestin</i> délégué de Sabarros		<i>NE</i>			
147	Couget, <i>marin</i> délégué de Salanne (l <sup>ie</sup> )		<i>NE</i>			
148	Courrière, <i>marin</i> délégué de Vigance		<i>NE</i>			
149	Courtade, <i>adjoint</i> délégué de Bernac Debay		<i>NE</i>			
150	Courtade, <i>marin</i> délégué de Tromisfont		<i>NE</i>			
151	Courtade, <i>Louis</i> délégué de Bourdeau		<i>NE</i>			
152	Crampe, <i>Louis</i> délégué d'Artalein Louis		<i>NE</i>			
153	Crauste, <i>Jean D<sup>me</sup></i> délégué d'Artichan		<i>NE</i>			
154	Cuilhé, <i>Louis</i> délégué de Trébon		<i>NE</i>			
155	Cuilhé, <i>adjoint</i> délégué de Lannemzan		<i>NE</i>			
156	Cuilhé, <i>Louis</i> délégué de Lanné		<i>NE</i>			

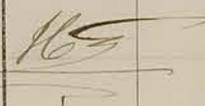
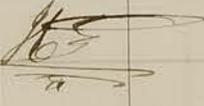
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Curte, Seimbres délégué de Lis					
158	Dabat, man délégué d'ambost					
159	Dabat, man délégué de Marses.					
160	Dangaix, man délégué de Soubliance					
161	Dantin, man délégué d'Aurelhan.					
162	Dantin, Jean Marie délégué de Castéra Larime					
163	Daresty, man délégué d'Odos					
164	Darre', man délégué de Labite Vie					
165	Darre', man délégué de Fiechou fitchet					
166	Darre', Dominique délégué d'Arizac ad.					
167	Darros, man délégué de Vie Bizone					
168	Darrouy, Pierre délégué de Jaque					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Dastan, Jean Louis délégué d'Espéyrolh					
170	Daubert, Jean délégué de Samignat					
171	Dauphole, Conseiller Général					
172	Daurat, Dominique délégué de Gones.					
173	Daverède, Conseiller d'arrond'					
174	Délas, Jean Marie délégué de Burg					
175	Demont d'Aureusan, Alip <sup>duc</sup> délégué de Boudern (C. N.)					
176	Demun, Louis délégué d'Estampures					
177	Denagiscard Conseiller d'arrond'					
178	Derbets, Jean délégué de Vithorn					
179	Desbours Député.					
180	Desbouts, Marthe délégué de Massillan					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Despauy, Jean Délégué de Lamécac					
182	Destrade, main Délégué de Metzponey (in)					
183	Domec, Laurustin Délégué d'Orthe à Angles					
184	Dossat, main Délégué de Cijos					
185	Douhet Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
186	Doustalet, main Délégué d'Ormeils					
187	Druène Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
188	Dubarry, main Délégué de Jarric					
189	Dubie', main Délégué d'Ormeils					
190	Dubois-Laurence Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
191	Dubosc, Jean-Marie Délégué de Courmon. devant					
192	Dubosc, Basile Délégué de Lallaller					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Dubosc, André délégué de Vieuges					
194	Ducasse, Bernard délégué de Yamaqui A.					
195	Ducasse, mari délégué d'Uzer					
196	Ducasse, Jacques délégué de Tarcac					
197	Ducan, Jean Marie cadet délégué de Sabelas	Mailher, Pierre-Auguste Suppléant				Le 1 <sup>er</sup> Ducan de fait communi qu'il n'y a pas transmission de la liste le 20 janvier
198	Ducombs, mari délégué de Bricand					
199	Ducombs, Bernard délégué de Néjole					
200	Duclos, Adolphe délégué d'Ordizans					
201	Duclos, mari délégué d'Uzonnets (Lamuz)					
202	Duclos, Eugène délégué d'Ordizans					
203	Ducos, Théophile délégué de Nazillan					
204	Ducos, adjoint délégué de Caharet					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Duffar, Marc Délégué de Douz					
206	Duffar, Marc Délégué de Morsanton					
207	Duffar, Lambert Julien Délégué de Cottas					
208	Duffo. Conseiller général					
209	Duffourc, Edouard Conseiller général					
210	Duffourc, Eugène Maurice Délégué de Juncular					
211	Duffréchon, Jean Délégué de Bordes					
212	Duffréchon, Bernard Délégué de Lexpiquien					
213	Dufourc, Joseph Délégué de Dume					
214	Dulhom, Augustin Délégué d'Avantignan					
215	Dulong, Etienne Délégué de Loubejac					
216	Dulout, Marc Délégué de Loumey					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Dumestre <i>main</i> délégué de Aubus St-Luc.					
218	Dumestre, <i>main</i> délégué de Starronay					
219	Dumont, Jean délégué de Jarica (Cast. <i>main</i> )					
220	Dupouey, Joseph. délégué de Marcaran					
221	Dupouet, Médus, délégué de Castelvieilh.					
222	Duprat, Jean Dominique délégué de Claran					
223	Dupré, Conseiller Général					
224	Dupuy, <i>main</i> délégué de Campuzan					
225	Dupuy, Jacques, <i>main</i> délégué de Nostes					
226	Duthu, Jacques délégué de Arzac sur					
227	Duthu, Bernard Jean <i>loc</i> délégué de Enjasson					
228	Duthu <i>main</i> délégué de Urots					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *230* électeurs. (*deux cent trente*)

A *Carbes*, le *27* janvier 187*6*.

Le Préfet,  
*Jouin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *229*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>o</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*De Lemaire*

Les Scrutateurs,

*Verdier*

N<sup>o</sup> 4.

MODÈLE N<sup>o</sup> 7.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT  
des Hautes-Pyrénées.



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 231 à 398 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
231	Epoux, Orestand délégué de Sost		✓			
232	Esquerre, Samson délégué de Carastain		✓			
233	Estrade, Joseph délégué de Barailles	!	✓			
234	Estrade, Omer délégué de Fichouane	!	✓			
235	Estienne, Raimond délégué de Saillhan		✓			
236	fachan, Jean Baptiste délégué de Sentous		✓			
237	fachan, Ambroise délégué de Hagoyre	!	✓			
238	faget Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		✓			
239	ferrané, Jean délégué de Chelle Epou		✓			
240	ferrère, Jean délégué d'Ilheu	!	✓			
241	ferrère, <sup>maire</sup> délégué de Maulin B <sup>lle</sup>	!	✓			
242	fisse, Raimond délégué d'Armatade	!	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
243	fille, <sup>maire</sup> délégué de Mont		✓			
244	fittère, <sup>maire</sup> délégué de Bessony (Cant. M <sup>me</sup> )		✓			
245	fontan, Jean délégué de Lijos		✓			
246	fontan, Jean Pierre Barthé délégué de Guinest		✓			
247	fontan, Conseiller Général		✓			
248	forcade, <sup>maire</sup> délégué de Demado surmer		✓			
249	forque, Jacques délégué d'Aspin (arron)		✓			
250	forque, <sup>adjoint</sup> délégué de Bessony Janus		✓			
251	fournier de St-Lary, délégué de St-Lary	Rey, Jean. Pebon. Suppléant	✓			M. Fournier de St-Lary, élu absent, n'a pas accepté
252	fortassin, François délégué de Crichet		✓			
253	fouga, Dominique délégué de Guiban		✓			
254	fouran Conseiller d'arrondissement		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>o</sup> tour de scrutin.	
255	fourcade, Bernard délégué de Sauveterre		✓			
256	fourcade, Joseph délégué de Goudou		✓			
257	fourcade, Phémair délégué de Loumay		✓			
258	fourcade, Jean-Marie délégué de Bonnemaison		✓			
259	fourcade, Antoine délégué de Soubon		✓			
260	fourcade, Bernard délégué de Chyze		✓			
261	fourquette, Pierre, mari délégué de Hamangy S.B.		✓			
262	fournou, Jean délégué de Luz		✓			
263	fouretes Conseillers d'arrondissement		✓			
264	franclieu (de), Robert délégué de Lascygnan		✓			
265	franclieu (de), Député		✓			
266	féchou délégué d'Oignac		✓			

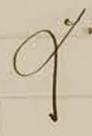
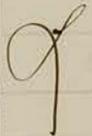
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
267	Grechassin, 1 <sup>er</sup> Baptiste délégué de Sier					
268	Gaje, François Léon délégué de Gauffran					
269	Galan, Grégoire délégué d'Arizans-avants					
270	Galin, main délégué d'Escombi-Tout					
271	Garlin, Jacques délégué d'Arzeris					
272	Gardey, main délégué de Sier					
273	Garniel, Jean Pierre délégué de Sier					
274	Gaspalou, Jean, délégué de Sier					
275	Gasset, main délégué de Castillon					
276	Gaye, Condilles d'Arroust					
277	Gerbet, main délégué d'Arroust					
278	Gey, Christophe délégué de Lantac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
279	Gouaux, Baptiste délégué de Jézéau		✓			
280	Gourgue, Marie délégué de Bougan		✓			
281	Grazide, Jean délégué de Bayet		✓			
282	Grazide, Jean délégué d'Amicre		✓			
283	Grenier, Guillaume Martin délégué de Gazare		✓			
284	Guinle, Jean Joseph délégué de Bourc		✓			
285	Lourcade, Jean délégué de Gey - Argelin		✓			
286	Lourcade, Marie délégué de Julos		✓			
287	Lourcades, Laurent délégué de Sen		✓			
288	Lournarette, Marie délégué d'Arzet Ost		✓			
289	Jéze, Noël délégué de Guzeix		✓			
290	Jouanneu, Jean délégué de Villedouren		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
291	Jouanolou, Claude, maire délégué de Juillan		✓			
292	Jouanolou. Conseiller d'arrondissement		✓			
293	Jourdanet, maire délégué d'Ibos		✓			
294	Labat, maire délégué de Labaran		✓			
295	Labatut, Frédéric délégué de St-Pé		✓			
296	Labeyrie, maire délégué de Cantonnat		✓			
297	Labat, maire délégué de Vizon		✓			
298	Laburthe, maire délégué de Lournon d'arré		✓			
299	Lacade. Conseiller d'arrondissement		✓			
300	Lacaze, Léopold délégué d'Amizan		✓			
301	Lacaze, Jean Marie délégué de Varan		✓			
302	Lacaze, Paul délégué de Labille (Loudes)		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
303	Lacome, Conseiller général		S			
304	Lacoste, Jean délégué de Rabastan		Q			
305	Lacoste, Jean Baptiste délégué de Villembits		R			
306	Lacoste, Henri délégué de Gèbe		L			
307	Lacour, Dominique délégué de Mm					a voter à la 3 <sup>e</sup> section
308	Lacour, Jean délégué d'Aynon		L			
309	Lacrampe, Vital délégué d'Aurson		Q			
310	Lacroix, David délégué de Libermont		Q			
311	Lafitte, Pierre délégué de Larrunde		Q			
312	Lafforgue, Louis délégué de Moulidou		L			
313	Laffranque Conseiller d'arrondissement		L			
314	Lafitte, Barthélemy délégué d'Artagnan		Q			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
315	Laforgue, François Délégué de Capvern		✓			
316	Laforgue, Dominique, Délégué de Argeles		✓			
317	Laforgue, Baptiste Délégué de Sarlabous		✓			
318	Laguer, main Délégué de Obervicq	Théas, Etienne Suppléant.	✓			
319	Lahaille, main Délégué de Rieucourt		✓			
320	Lalaque, Ovide Délégué de Soubon.		✓			
321	Lamarque, main Délégué de Bayse	Lauzin, Auguste Suppléant.	✓			M. Lamarque a fait comité que l'on stat devant qu'il n'est pas de se rendre, le 30 janvier, à Carben.
322	Lamarque, main Délégué de Sarronville		✓			
323	Lamarque, Gilbert Délégué d'Améran Camus.		✓			
324	Lamon, main Délégué de Manson		✓			
325	Lapeyre, Conseiller général		✓			
326	Laporte, Paul Délégué de Sarran (Nabastin)		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
327	Laporte, Sylvain délégué de Fleury.					
328	Laporte, Jean Pierre, délégué de Lujé.					
329	Laporte, <sup>mair</sup> délégué de Nouillhan					
330	Laporte, <sup>mair</sup> délégué de Monmoutou					
331	Laporte, Philippe, délégué de Péré					
332	Larboust (s.) Urbain délégué de Botbize					
333	Larbouse, Léon délégué de Gajan.					
334	Larrie, Pierre, délégué de Marquis					
335	Larrey, Etienne délégué de Orichac					
336	Larrieu, Joseph délégué de Madiran					
337	Larrieu, Jean Pascal, délégué d'Auribat					
338	Lascurettes, Pierre délégué de Ferrière					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
339	Lassalle, Raimond délégué de Viey.		✓			
340	Lasserre, Conseiller Général		✓			
341	Lassus, Bertrand. délégué de Carbon		✓			
342	Latapie, maire délégué d'Estiva		✓			
343	Latasie, délégué de Landes		✓			
344	Latour, Conseiller Général		✓			
345	Launet Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		✓			
346	Laurence, Jean, délégué d'orvie.		✓			
347	Laurens maire délégué de Chelleibat		✓			
348	Laurens, maire délégué de Bastis		✓			
349	Lavigne, Jean Marie délégué de Lanne		✓			
350	Lavigne, Dominique délégué de Douzy		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
351	Lay, Charles délégué d'Uzamp.		g			
352	Lay, Conseiller d'arrond.		g			
353	Layerle, Valentin délégué de Bernac delm.		g			
354	Layré-Duffau, Célestin délégué de Sazos		g			
355	Léotard (de) Charles délégué de Collongues		g			
356	Lescure, maîris délégué de Barbazan		g			
357	Lerena, Jean-Louis délégué de Boulès		g			
358	Lhez, maîris délégué d'Arès.		g			
359	Louca, Philippe délégué de Vior		g			
360	Magnac, Germain délégué de Bousilhac		g			Magnac Germain a voté à Bousilhac de plus Magnac Germain
361	Maignac, Germain délégué de San-Malagou		g			
362	Magnon, maîris délégué de Bugon		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
363	Mailhe, Jean Marie Délégué de Nidou		g			
364	Mailhe, Paul Délégué de Desey.		g			
365	Mailhes, man Délégué de Monnières		g			
366	Mailhes, Jean Délégué de duby, Arctun		g			
367	Mailhet, Dominique Délégué d'Artigues		g			
368	Mailho, man Délégué de Layrange		g			
369	Mailles, Gabriel Délégué de Louca		g			
370	Majesti man Délégué de Crest		g			
371	Manet, Jacques Délégué de Viger		g			
372	Maninat, Jean Délégué d'Olme		g			
373	Marcassus, Jean Délégué de Montignac		g			
374	Maran, man Délégué de Villeman		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
375	Marmouget man déliqué de Lagny		q			
376	Marsan, Baptiste déliqué d'Aubou		q			
377	Massolan, Edmond déliqué de Sings		q			
378	Massouze, man déliqué de Saligos		q			
379	Maumus, Pierre Jean déliqué de Souvallen		q			
380	Mauran, man déliqué de Talazac		q			
381	Mayoué, man déliqué de Montastuc		q			
382	Médus, Jean Fran déliqué de Cousson		q			
383	Mengelle, man déliqué de Vier-Borde		q			
384	Mengelle, man déliqué de Gennu		q			
385	Mérens (de) Conseiller général		q			
386	Mérens (de) Paul déliqué de St-Jeans de		q			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
387	Méritens, (de) Acauthe Délégué d'Haout		✓			
388	Miégeviller, Jean Louis Délégué de Bourin.		✓			
389	Molonquet, main Délégué de Vidouze		✓			
390	Montestieu, main Délégué de Millenac O.B.		✓			
391	Monferran main Délégué d'Escala		✓			
392	Montagnan, Conseiller général		✓			
393	Montfort, François Délégué de Thennet		✓			
394	Marère, Jean Marie Délégué de Villebougny		✓			
395	Mothe, Louis, main Délégué d'Aurillac		✓			
396	Moulat, Jean Marie Délégué de Dénac		✓			
397	Mouviembles, main Délégué d'Arde		✓			
398	Muner, Gabriel Délégué de Courbayon		✓			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *168* électeurs. (*cent soixante huit*)  
A *Carbes*, le *27* janvier 1876.

Le Préfet,  
*Jouy*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent soixante Sept* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,  
*J. Saulle*

Les Scrutateurs,  
*Carabat*  
*Prosper Laurens*  
*Balencie*  
*J. Armouge*

DÉPARTEMENT

d

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES.**

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

**LISTE D'ÉMARGEMENT**

DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 399 à 539 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
399	Navau-Caxaux, Bernard délégué de Esquièze-Sère					
400	Navarret, Firmin délégué de Gex-et-Angles					
401	Navailhan, maire délégué de Réjannout					
402	Nogué, Jean-Paul délégué de Vielha					
403	Nogues, maire délégué de Luquet					
404	Nogues, maire délégué de Angèle (Bagnères)					
405	Nogues, Jean-François-Ricard délégué de Bixé					
406	Nogues, maire délégué de Sèrch					
407	Nogues, maire délégué de Gex					
408	Oustau délégué de Elhan					
409	Ourn, François-Louis délégué de Hèches					
410	Pagan, Carrier délégué de Puntous					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
411	Pailhe, maire délégué de Mauverin					
412	Pales, Etienne délégué de Lumbries					
413	Paysse, Bernard délégué de Carcéhan					
414	Pévaribes, M <sup>lle</sup> Marie délégué de Escannet					
415	Pévébidou Conseiller Général					
416	Penacèque, François délégué de Bravan					
417	Père, Ambroise délégué de Moutéon					
418	Père, Ambroise délégué de Henian					
419	Père, maire délégué de Verzaguet					
420	Père, Dominique délégué de Grailhen					
421	Père, Nicolas, maire délégué de Nannacoua					
422	Père, maire délégué de Pettes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
423	Péres Baptiste délégué de Fougères					
424	Perrin, délégué de Sallanches					
425	Peyret, Jean-Clair délégué de Barry					
426	Peyrignat, maire délégué de Asque					
427	Peyrouzet, Simon délégué de Barles					
428	Peyrus Conseiller d'arrondissement					
429	Place, maire délégué de Labanère					
430	Plantat, maire délégué de Batsère					
431	Planté, Jean délégué de Plagne					
432	Poinat, Jean-Marc délégué de Bivours					
433	Pomès Louis délégué de Fitté					
434	Pomès Conseiller général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
435	Pomian Hippolyte délégué de Avenue					
436	Pomme, François délégué de Marrouan					
437	Porte, maime délégué de Oron					
438	Portepian, maime délégué de Sacoue					
439	Porterie, maime délégué de Habarthe					
440	Porterie Conseiller d'arrondissement					
441	Pouey, maime délégué de Allier					
442	Pouyat Conseiller d'arrondissement					
443	Pourtales maime délégué de Sere Luro					
444	Praygnère Hippolyte délégué de Uzours					
445	Pucher Hippolyte délégué de Sarroux					
446	Pujo Jean-Baptiste délégué de Habarthe					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
447	Pujos, Pierre délégué de Lamoignon					
448	Pujolle, Dominique délégué de Barthelemy					
449	Pujos, maire délégué de Barthelemy					
450	Ravul, maire délégué de Marciac					
451	Ravul Conseiller Général					
452	Raxet délégué de St-Léger					
453	Recurt, Bernard délégué de Lamoignon					
454	Rey, sans percepteur délégué de Cadriac					
455	Rey, Dominique délégué de Carantonn					
456	Ribatet, Marc délégué de Lamoignon					
457	Ribes, maire délégué de Clavac					
458	Rutge, Auguste délégué de Camous					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
459	Roussé, Jean Pierre délégué de Guerny					
460	Ruffat Christiane délégué d'Uglas					
461	Rumeau Pierre Anou délégué de H et B. Nites					
462	Sabathe Chevalier délégué de Chalmont M <sup>ce</sup>					
463	Sanchon J. Pierre délégué d'Estarville					
464	Sans François délégué de Arzet					
465	Sans Bernard délégué de Tramesvigne					
466	Sans Benoit délégué de Surs					
467	Santis délégué de Organ					
468	Sarramea, maire délégué de Oriemol					
469	Sarramea Jean Galay délégué de Oriemol					
470	Sarrat Jean Marie délégué de Molère					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
471	Sarrut Pierre, adjoint délégué de Sarraucolom					
472	Sarthou, maire délégué de Marsac					
473	Sécail Louis délégué de Gales					
474	Sécail Dominique délégué de Bertron					
475	Sequin, maire délégué de Nouvrepain					
476	Segur (de) d'Agueneau délégué de Olenc debat	Seger Dominique suppléant				M. Segur d'Agueneau ne peut se rendre à Carbes.
477	Serignouret Ernest délégué de Laforest					
478	Sermartin, maire délégué de Aubert					
479	Senac-Lagrange Conseiller d'arrondissement					
480	Ser Aubery, maire délégué de Chury					
481	Ser Aubery, maire délégué de Villenave P.M.					
482	Serres, maire délégué de Lantillous					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
483	Servian, Baptiste délégué de Lumbun					
484	St Paul, Jean Marie délégué de Casan					
485	St Paul, Conseiller Général					
486	St Urbain, maire délégué de Muzean					
487	Tireirel, Louis délégué de Calavaute					
488	Tolle, maire délégué de Aries					
489	Touverbelle, maire délégué de Brigan					
490	Touviran, Dominique délégué de Caseilhan Anachère					
491	Touvirous, maire délégué de Beaucous					
492	Tourette Conseiller Général					
493	Toulan, adjoint délégué de Sures					
494	Toulé, Marguerite délégué de Esbarich					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
495	Soule Jean-Bertrand Cabalan délégué de Orvise					
496	Soule Michel délégué de Anajan					
497	Soule Jean-Bernard délégué de Pailhac					
498	Soutre, maire délégué de St-Savin					
499	Prout, Simon Pierre délégué de Avernolle					
500	Suberfuran, Dominique délégué de Caran Frechet					
501	Tuzac-Larrouyère D <sup>94</sup> délégué de Pintaac					
502	Capie, maire délégué de St-Paul					
503	Capie, Jean délégué de Simeac					
504	Carissan François délégué de Barrios					
505	Carissan, maire délégué de Beaudéan					
506	Cerrée, Jacques délégué de Anoran					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
507	Chéil, maire délégué de Bernel					
508	Couzan, maire délégué de Muntourné					
509	Couzas, maire délégué de Pouzac					
510	Couzas Jean Jacques délégué de Bourcy					
511	Erard, maire délégué de Murtégny					
512	Eresarrier, Jean Louis délégué de Sireuil					
513	Euron, Jean Pierre délégué de Peyrouse					
514	Uchan, maire délégué de Cazareth					
515	Yandôme, maire délégué d'Auren					
516	Yayré, Bertrand délégué d'Fula					
517	Yayré, maire délégué de Gembrie					
518	Yayré François délégué de Samuray					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
519	Servale, maître relégué de Arme					
520	Sévère Jacques relégué de Mertheu					
521	Sergeron vital relégué de Orléans					
522	Servet, maître relégué de Dumbellies					
523	Servet Rémy relégué de Sere Ranting					
524	Servet, maître relégué de Oren					
525	Servet Bellon, maître relégué de Savarviel					
526	Servet Conseiller général					
527	Vidalon Dominique relégué de Ris					
528	Viella Abadie, arpentier relégué de Bonarun					
529	Viella. Abadie, maître relégué de Camparay					
530	Vignau Barthélemy relégué de Sérignay					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
531	Rignes, mineur délégué de Lagny					
532	Rignes Conseiller Général					
533	Rignettes Dominique délégué de Agos Vieilles	Latapie Marcel Suppléant				Le sieur Rignettes ne peut se rendre à Carbes le 30 juin comme demandé.
534	Rilleneuve Victor délégué de Lacaragne					
535	Rilon, mineur délégué de Montgaillard					
536	Rilon, houis délégué de Arzacq					
537	Rivrain délégué de Cierbat					
538	Ruillet, mineur délégué de Sejalas					
539	Rogé François délégué de Carterets.					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *141* électeurs. (*cent quarante-un*)  
A *Carbes*, le *27 janvier 1876*.

Le Préfet,

*Goigny*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *142*  
*Le Sr Lécuyer Dominique, de l'église de Nemours*  
*a voté dans ce bureau et son domicile*  
*le lieu auquel il appartenait.*  
Le Président du bureau de vote,

*J. Verger*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Les Scrutateurs,

*A. Patou*

Feuille de dépouillement

N<sup>o</sup> 6

EXEMPLE :

20	40	60	80	100	TOTAUX.
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	136
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
1234567890	1234567890	.....	.....	.....	
1234567890	123456.....	.....	.....	.....	

M.M.	20	40	60	80	100	TOTAUX.
Adnet	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	.....	<del>130</del> 130
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
Caralas	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	.....	146
	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	.....	
	1234567890	1234567890	1234567890	123456	.....	
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
Cenac	1234567890	1234567890	.....	.....	.....	58
	1234567890	12345678	.....	.....	.....	
	1234567890	.....	.....	.....	.....	
	1234567890	.....	.....	.....	.....	
Dupré	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	<del>119</del> 119
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
	1234567890	1234567890	1234567890	.....	.....	
	Apropos de la présente feuille aux numéros					
	ci-dessus indiqués					
	Le Président		Le scrutateur			
	C. J. J. J. J.		R. J. J. J. J.			

130  
119  
11

110  
95  
55  
50  
144

100  
50  
44  
227



Feuille de dépouillement.

EXEMPLE:

20	40	60	80	100	TOTAUX.
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	135
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
1234567890	1234567890	.....	.....	.....	
1234567890	123456.....	.....	.....	.....	

N<sup>o</sup> 8.

M.M	20	40	60	80	100	TOTAUX.
Adnet	1234567890	1234567890				100
	1234567890	1234567890				
	1234567890	1234567890				
	1234567890	1234567890				
	1234567890					
	1234567890					
Caralas	1234567890	1234567890				100
	1234567890	1234567890				
	1234567890	1234567890				
	1234567890	1234567890				
	1234567890					
	1234567890					
Cenac	1234567890	1234567890				50
	1234567890					
	1234567890					
	1234567890					
Dupré	1234567890	1234567890				79
	1234567890	1234567890				
	1234567890					
	1234567890					
	1234567890					
	1234567890					
Arrête la présente feuille aux nombres						
ci-dessus indiqués						
Le Président				Le scrutateur		
<i>J. Paul</i>				<i>Marmouget</i>		

2<sup>ème</sup> Section de vote

1<sup>er</sup> tour de scrutin

s. — Feuille de dépouillement.

EXEMPLE :

20	40	60	80	100	TOTAUX.
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	136
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
1234567890	1234567890	.....	.....	.....	
1234567890	123456.....	.....	.....	.....	

N° 9.

M.M.	20	40	60	80	100	TOTAUX.
Adnet	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	100
	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
Caralas	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	100
	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
Cénac	1234567890	1234567890	1234567890			50
	1234567890	1234567890				
Dupre	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890		79
	1234567890	1234567890	1234567890	123456789		
	Écrité la présente feuille avec nombre					
	à deux indices.					
	Le Président			Le Secrétaire		
	<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>		



Feuille de dépouillement.

20	40	60	80	100	TOTAUX.
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	136
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
1234567890	1234567890	.....	.....	.....	
1234567890	123456.....	.....	.....	.....	

N. 11.

	20	40	60	80	100	TOTAUX.
M M Adnet	1111111111	1234567890	1234567890			82
	1111111111	1234567890				
	1111111111	1234567890				
	1111111111	1234567890				
Caralas	1111111111	1234567890	1234567890	101		101
	1111111111	1234567890	1234567890			
	1111111111	1234567890				
	1111111111	1234567890				
Cenac	1111111111					33
	1234567890	33				
	1234567890					
	123					
Dupré	1111111111					67
	1111111111					
	1111111111					
	1234567890					
	1234567890	67				
	1234567					
Arrête la présente feuille						
aux nombres ci-dessus indiqués						
Le Président			Le scrutateur			
J. Viergeux			A. Galois			

Hautes Pyrénées

Archives 5-9-  
 Carton 6-6



Archives  
du Sénat

Elections de 1876

Procès-verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux

Tableau indiquant les résultats des élections des députés.

Listes d'imposition [3 bureaux]

6 feuilles de répartition de l'impôt.